

Bon week-end

• Le télé-horaire

Le Téléthon: affaire de coeur et performance d'athlète

• Les variétés



Plus de choix que jamais

B 1, B 2, B 3

• L'actualité

Congédié: il doit lutter contre son employeur et le syndicat A 4

Souveraineté: Lévesque réunit ses ministres C 1

Évangélisation: 1ère vocation de l'autoneige Bombardier A 7

La magie et la sorcellerie ne seront plus des crimes C 8

• Les sports

Défait 4-1 par les Capitals

Le Canadien stoppé à 5 parties sans défaite E 1

• Les reportages



Archimède ou la maison réinventée A 9

Satellites de surveillance: des espions dans l'espace C 7

• La mode

Des tenues de soirée aussi légères que le vent D 1

• Les voyages

Un p'tit coin de Canada au parc Disney World B 9

TEMPÉRATURE—

NEIGE: 0°C.

DEMAIN: NEIGE D-14

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....B-1
- CARRIÈRES.....E-7
- DÉCÈS.....D-17
- FINANCES.....C-4
- PETITES ANNONCES.....D-5
- ROMAN.....D-16
- SPORTS.....E-1
- VIVRE EN '84.....D-1



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Magistrats canadiens et américains face à face à la frontière

• La bibliothèque de Derby Line transformée en cour internationale

A 6

la tribune

samedi — dimanche

74^e ANNÉE
No 296

SHERBROOKE, 4 FEVRIER 1984

56 PAGES
5 CAHIERS
(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile \$2.35 par semaine

14 ans à l'ex-chef de l'anti-drogue

• Henri Marchessault s'est affaissé sur son fauteuil en entendant la sentence

• La défense ira en appel A 11

MONTREAL (PC) — L'ancien chef de la brigade des stupéfiants de la police de la Communauté urbaine de Montréal, M. Henri Marchessault, a été condamné vendredi à purger 14 ans de pénitencier pour complot, vol, possession et trafic de stupéfiants.

C'est dans une atmosphère insoutenable que l'accusé a accueilli le prononcé de la sentence.

Après avoir attendu debout, l'énumération des sentences pour sept chefs d'accusation, M. Marchessault s'est affaissé sur son fauteuil, tremblant, convulsé, gémissant. Il est tombé à la renverse sur son fauteuil, où les deux gardes ont tenté de le reconforter, lui demandant s'il voulait quitter la salle immédiatement. Mais le policier tremblait, se couvrait le visage, fermait les yeux ou fixait sur la salle des yeux hagards.

Sa femme, Micheline, présente dans la salle, a été en proie à une crise effroyable. Elle s'est levée de son siège, muette, atterrée, est montée sur le banc, poussant les gardes de sécurité, tentant de se frayer un chemin pour rejoindre son mari dans le box des accusés.

Le juge a longuement détaillé chaque chef d'accusation, et la sentence qui s'ensuivait. Pour le chef de complot, M. Marchessault devra purger sept ans; pour possession de 28 kilos de haschisch: 12 ans; pour trafic de cette quantité de drogue: 12 ans; pour possession de 8 kilos de haschisch et de 183,9 grammes de cocaïne: 14 ans; pour trafic de ces stupéfiants: 14 ans; pour le vol de 28 kilos de haschisch 7 ans; et pour le vol de la cocaïne et du haschisch: 7 ans.

Ces sentences doivent être purgées concurremment, c'est-à-dire que la peine la plus forte l'emportera, soit 14 ans de pénitencier.

L'avocat de la Défense, Me Gabriel Lapointe, a déjà fait savoir qu'il en appellera de la sentence prononcée par le juge Gérard Ryan, de la Cour supérieure du district de Montréal.

Quant aux deux autres chefs, soit deux de possession de matériel volé — la drogue avait été subtilisée de la voiture par M. Marchessault —, le juge a suspendu la sentence. Ces sentences ne seront prononcées que

si M. Marchessault commet à nouveau ce même crime.

La libération conditionnelle ne peut survenir qu'après que l'accusé eut purgé le tiers de sa peine, soit un peu plus de quatre ans et demi.

Il s'agit de la sentence la plus sévère rendue au Canada, dans une cause semblable. Il n'existait qu'un seul précédent équivalent, datant de 1969. Le juge Gérard Ryan a d'ailleurs fortement tenu compte de ce seul cas de jurisprudence, en le citant dans son jugement. M. Roger Mourant, un policier de la GRC, avait alors été condamné par la Cour d'appel à purger 10 ans d'emprisonnement pour possession et trafic d'héroïne.

Le juge s'est dit conscient que la peine de M. Marchessault est plus sévère que celle du policier Mourant, bien qu'il ne s'agisse ici que de haschisch — la cocaïne a été retrouvée avant d'être vendue.

Il explique cependant la sévérité de sa sentence par le fait qu'Henri Marchessault "était l'officier commandant de la section des stupéfiants au sein du deuxième plus considérable corps de police municipale au pays". De même, justifia-t-il, il avait l'estime et le respect de ses supérieurs et subalternes. Il était de surcroît officier supérieur "chargé de la répression des crimes qu'il a commis" et était un homme public, "reconnu comme un ennemi acharné du trafic de stupéfiants".

Effets dévastateurs

Le juge Ryan estime qu'au moment où M. Marchessault a commis ses crimes, entre les mois de janvier et mars 1983, il était bien au fait de la gravité de ses actions et "des effets dévastateurs d'autres défections analogues dans d'autres corps policiers".

D'un ton solennel, et avec une insistance qui a fait fermer les yeux à l'accusé, le juge Ryan a ajouté que "seul l'appât du gain l'a motivé

dans ses crimes" et qu'"à la veille de la retraite et sûr de la destruction des stupéfiants, il se considérait sans doute à l'abri de toute représaille".

Le juge a rappelé divers arguments avancés lors des plaidoiries et réquisitoires de Mes Gabriel Lapointe et Claude Melançon, soit la vie familiale exemplaire de M. Marchessault et l'absence de dossier judiciaire. Il semble cependant ne pas avoir accordé foi à la version du psychiatre Mathieu Lefebvre, qui avait mentionné la précarité de l'état mental de M. Marchessault, de même que ses tendances suicidaires.



(Laserphoto PCI)

Satellite largué... et perdu

CAP CANAVERAL (D'après AFP, AP et PC) — Le porte-parole de la Western Union, M. Bill Ziegler, a annoncé que le satellite Westar-6 qui avait été largué par la navette Challenger vendredi à 16h00 (HNE) devait être considéré comme perdu, n'ayant pu être contacté par la radio au sol.

Ni le directeur du vol, M. Harold Draughon, ni M. Bill Ziegler, n'ont encore été en mesure de faire savoir ce qui s'était passé.

Westar-6, qui appartient à Western Union, avait été largué de Challenger alors que celui-ci se trouvait au dessus du sud de l'océan Pacifique, à quelque 300 km d'altitude. Le satellite, pouvant relayer simultanément 57.600 communications radio, devait se placer sur une orbite géostationnaire située à environ 35.000 km d'altitude.

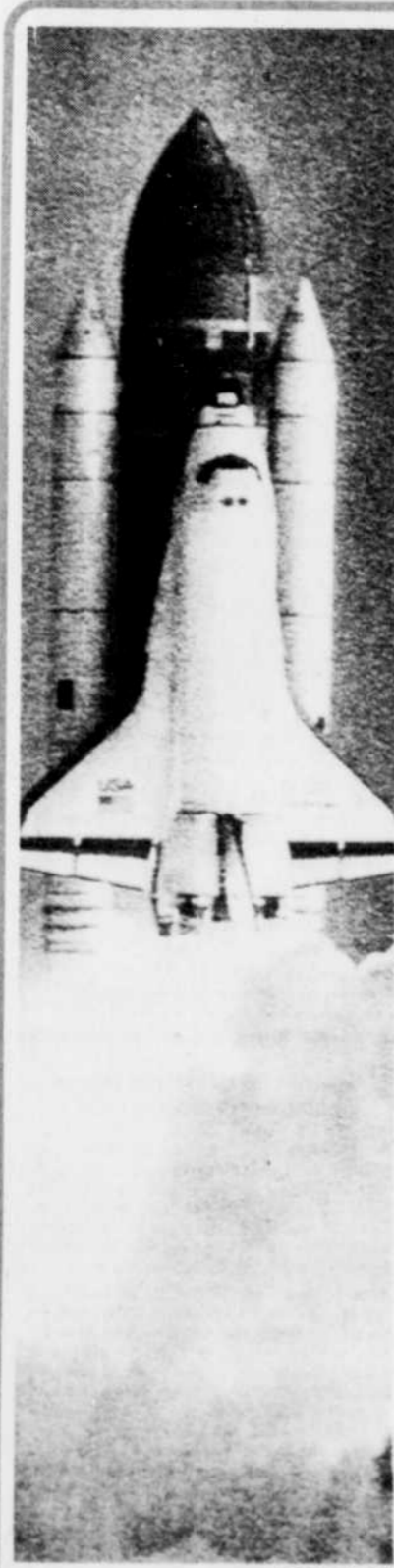
M. Draughon a déclaré que le larguage du satellite avait eu lieu normalement avec un écart dans la précision de moins d'une seconde.

Le satellite Westar-6 a coûté à la Western Union près de 30 millions de dollars, plus 7 millions de dollars pour les fusées de propulsion.

Pour son lancement la société a payé 10 millions de dollars.

Cependant Westar-6 est assuré pour la somme de 100 millions de dollars. Il avait été largué par les deux techniciens de la mission: Ronald McNair et Robert Stewart.

• Challenger: le lancement réussi D 19



(Laserphoto AP)

Un Texan marque sa fiancée... au fer rouge

SAN ANTONIO, Texas (AP) — Un Texan vient d'être inculpé pour avoir inscrit ses initiales au fer rouge sur la cuisse de sa fiancée.

Darryl Hockley a été reconnu coupable de violences ayant entraîné de graves blessures.

Sa fiancée, Wanda Bethany, 24 ans, a en outre expliqué au juge que Hockley avait menacé de la tuer si elle témoignait contre lui. Elle a expliqué qu'elle se trouvait chez Darryl Hockley le 16 octobre dernier lorsqu'il avait été soudainement pris d'une crise de démence. "Il a alors pris une patène, l'a faite chauffer et a inscrit les initiales "D.H." sur ma cuisse", a raconté la jeune femme.

De son côté, l'accusé a nié avoir commis un tel acte.

Le ministre Gendron annonce une subvention et le changement de statut Le Centre Ste-Jeanne-d'Arc ne mourra pas

SHERBROOKE (LO) — La survie du Centre Ste-Jeanne d'Arc est désormais assurée grâce d'une part à la subvention de 151,000 \$ versée hier par le ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional, François Gendron, et grâce d'autre part, au changement de statut de cet établissement. Maintenant administré par une corporation sans but lucratif et non par le curé de la paroisse et la fabrique, le Centre devient en effet admissible aux programmes d'aide financière des divers paliers de gouvernement.

C'était fête, hier, au Centre communautaire des loisirs de Sherbrooke (nouveau nom du Centre Ste-Jeanne d'Arc) alors que le ministre Gendron, le ministre du Travail et député de Sherbrooke, Raynald Fréchette, le président du Centre, Hilaire Béliveau, et le directeur général Hervé Grenier, ont fait part des heureux événements à la presse.

Pour un, le ministre Gendron a précisé que la subvention provient du Fonds de développement régional. "Le projet du Centre illustre bien à quoi peut servir ce Fonds et le support qu'il peut apporter aux fins de conserver, encourager ou

améliorer des initiatives intéressantes du milieu," a-t-il expliqué.

Pour le ministre Fréchette, "l'implication au plus haut chef de tout le milieu, celle de la Ville de Sherbrooke et l'importance du Centre, une institution dont le quartier ne peut se passer", ont incité à mettre toutes les énergies pour assurer la survie de l'organisme.

M. Béliveau a fait valoir que, depuis sa création, il y 21 ans, le Centre rend des services à toutes les couches de la population et dépasse la seule vocation de centre de loisirs. "Il a épargné à beaucoup de jeunes de prendre le large car ils

ne se sont pas seulement amusés ici, ils ont été formés".

La fabrique vend le Centre

Le directeur général a quant à lui expliqué en quoi les 151,000 \$ et le changement de statut assurent la survie du Centre.

La fabrique Ste-Jeanne d'Arc, autrefois propriétaire du Centre, n'est plus en mesure d'assumer la gestion financière de cet établissement. Elle consent cependant à céder l'édifice et les actifs à moins de 50 pour cent de la valeur réelle et à les vendre au prix de 274,000 \$ à la nouvelle Corporation du centre communautaire de loisirs de Sherbrooke.

Cette corporation de son côté se donne une structure démocratique, avec assemblée générale des membres et conseil d'administration élu par cette assemblée. Auparavant, en vertu de la Loi des évêques, les dirigeants étaient nommés par la fabrique.

Or, un des critères d'admissibilité aux programmes gouvernementaux d'aide financière porte précisément sur ce caractère démocratique de l'organisme.

Dans toutes ces modalités, la subvention de 151,000 \$ servira à verser un comptant de 100,000 \$ à la fabrique pour l'achat de l'édifice, à installer un système de chauffage autonome de celui l'église au coût de 30,000 \$ et à consacrer 10,000 \$ à l'agrandissement du stationnement. Le reste servira à améliorer l'éclairage et le plancher du gymnase

et à aménager l'espace vert derrière le Centre.

"La Corporation investira 174,000 \$ dans ce projet, dont le coût total

est évalué à 325,000 \$. En plus de contribuer à accroître la qualité des services communautaires et à appuyer le dynamisme du milieu,

sa réalisation préservera douze emplois permanents et créera quatre emplois indirects", ont indiqué les autorités.



Fort d'une subvention de 151,000 \$ en provenance du Fonds de développement régional, le Centre Ste-Jeanne d'Arc se transforme. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Hervé Grenier, directeur général du Centre, le ministre François Gendron, le ministre Raynald Fréchette et le président du Centre, Hilaire Béliveau.

Légère diminution du chômage en Estrie

SHERBROOKE — Le chômage qui, en décembre, touchait 16 pour cent de la main-d'oeuvre de l'Estrie a légèrement diminué depuis le début de l'année.

À la fin de janvier, 16,000 personnes étaient à la recherche d'un emploi dans la région, soit 1,000 de moins qu'un mois plus auparavant. Malgré cette légère diminution, 15 pour cent de la main-d'oeuvre est encore en quête d'un gain-pain, soit 1,4 pour cent de plus qu'à la fin de novembre.

La diminution du nombre de chômeurs correspond à la diminu-

tion du nombre des personnes âgées de plus de 15 ans recensées dans l'Estrie qui est passé de 183,000 à 182,000 entre la fin de décembre et la fin de janvier.

Des données recueillies par Statistique Canada révèlent aussi que la population active a connu une légère diminution, passant de 105,000 à 103,000 personnes, alors que 88,000 personnes étaient titulaires d'un emploi, soit 3,000 de moins qu'à la fin de décembre.

On a assisté, en revanche, à une augmentation assez importante de la population inactive qui, en un mois, est passée de 75,000 à 79,000 personnes.

Au Collège de Sherbrooke

Un seul micro-ordinateur pour les techniques administratives

SHERBROOKE (MR) — Compte tenu du virage technologique, nous trouvons curieux que le département de techniques administratives du Collège de Sherbrooke ne possède qu'un seul micro-ordinateur et la situation nous amènera à vérifier de quoi il en retourne dans les autres collèges à ce sujet, afin de donner les avis utiles au ministre de l'Éducation s'il y a lieu.

C'est ce que révélait hier M. Claude Simard, président de la Commission de l'enseignement professionnel du Conseil des collèges, alors que des membres de cette Commission étaient de passage au Collège de Sherbrooke pour y consulter la direction, les représentants du service de l'Éducation des adultes, ceux du service de coordination des stages d'enseignement professionnel, ainsi que les professeurs des départements d'électrotechnique et de techniques administratives.

Ce type de rencontre a pour but, dit M. Simard, de prendre connaissance de la situation et des besoins relatifs à l'enseignement professionnel dans les collèges de façon que la Commission puisse formuler

des avis éclairés sur les divers sujets qu'elle est appelée à étudier.

En plus de l'état et des besoins de l'enseignement professionnel au Collège de Sherbrooke, la Commission veut prendre connaissance des



Claude Simard

relations entre le milieu de l'enseignement et les milieux de travail, dans une perspective de formation professionnelle: les stages, l'aide au milieu, le perfectionnement des professeurs, bilan et prospectives.

L'un des sujets qui attirent le plus l'attention de la Commission, actuellement, est l'arrivée de 34 millions \$ de subventions accordées par la Caisse d'accroissement des compétences dans une dizaine de collèges de la province, ce qui aura pour effet, dit M. Claude Simard, de donner un curieux relief à la configuration des collèges du Québec, dont plusieurs donneront l'impression d'être terriblement dépourvus par rapport à ceux qui auront bénéficié des importantes subventions de la Caisse. On sait que le Collège de Sherbrooke est allé chercher jusqu'ici plus d'un million de dollars dans cette Caisse d'accroissement des compétences. "L'impact de ces subventions pourra être

benéfique pour les Collèges concernés, et plus particulièrement pour les départements touchés, mais nous nous interrogeons sur les effets négatifs qu'elles pourraient avoir sur le reste du réseau", dit le président de la Commission de l'enseignement professionnel.

Au terme de ses rencontres avec les divers groupes d'intervenants, la Commission se propose de remettre à chaque groupe d'intervenants un compte rendu des questions, des réponses et des échanges qui auront eu lieu entre eux et les membres de la Commission afin de révéler l'exactitude de ce rapport, qui, ensuite, sera présenté au Conseil des collèges.

Les Loteries

La Quotidienne

1 4 5
3 0 8 1

(((6/36)))
7-16-26-28-30-33
(21)

Mise-tôt:
3-20-23-24

Mini

9 1 8 4 8 1

Provincial

3 8 6 7 3 5 0

Inter Loto

394 - 9869 - 78647 - 382646
537632 - 482640 - 669465

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo

Bienvenu / 84

2,000\$ A GAGNER

2 MARATHONS CONSÉCUTIFS SUR LA MEME CARTE

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

2e MARATHON — CARTE ROUGE

MONTANT A GAGNER 1,000\$

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 2 février 1984:
I-17, N-34, B-5, O-68, G-55, B-13, I-22

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 3 février 1984:
B-3, N-31, B-9, N-41, I-24, B-7, G-51, N-37

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 4 février 1984:
B-2, I-21, N-45, G-47, I-28, N-39, I-20, N-35

DU NOUVEAU AU MONT BELLEVUE

DU SKI DES 10h00 LE MATIN

7 JOURS PAR SEMAINE

HORAIRE	COUTS	
Du LUNDI au SAMEDI	Enfants	Adultes
10h00 à 16h00	1,50\$	3,00\$
19h00 à 22h00	1,50\$	2,50\$
DIMANCHE		
10h00 à 16h30	1,50\$	3,00\$

Ville de Sherbrooke

En collaboration avec le Comité du Mont Bellevue chargé de son développement et de sa promotion.

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

DEMANDE D'ADMISSION AUX CLASSES D'ARTS DE LA C.S.C.S.

COURS PRIMAIRE PUBLIC OFFRANT UN PROGRAMME SCOLAIRE RÉGULIER AVEC CONCENTRATION EN MUSIQUE ET EN ARTS (7h.30 min/semaine)

Une réunion d'information sur les classes d'arts de la C.S.C.S. se tiendra le mercredi 8 février 1984, à 20h.00, à l'école primaire Sacré-Coeur, 137, rue Gillespie, Sherbrooke.

Les demandes d'admission se feront sur place le soir même, ou AVANT le mercredi 15 février 1984.

carnet

King wellington

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

Ceux qui ont parié que le plus jeune maître de poste de l'histoire du Canada qui avait occupé la fonction à Montmagny à l'âge de 22 ans, ne se sont pas trompés s'ils ont nommé l'actuel président du club social, M. Gilles Boulanger.

- 0 -

Une lectrice tient à souligner la générosité de Mme Julie Lagacé qui était préposée à l'emballage des cadeaux dans un centre commercial et qui a témoigné beaucoup de compréhension envers une personne dans le besoin récemment.

- 0 -

Une cliente se plaint de l'utilisation d'eau glacée à l'école de coiffure de l'école Camirand.

- 0 -

Saviez-vous que Gervais Bisson avait été un des premiers utilisateurs d'une motoneige? Il s'était juré, jeune étudiant, de s'en procurer une avec ses premiers sous. Ce qu'il s'empressa de faire avec ses premières économies.

- 0 -

Les Nordiques de Québec existaient-ils sans les talents en provenance de Sherbrooke et de la région? Maurice Filion, Charles Thiffault, Simon Nolet, entre autres, ont fait leurs premières armes ensemble.

- 0 -

Marius Fortier des Nordiques est bien fier de son frère Jean-Marie qui est archevêque de Sherbrooke. Mais il n'hésite pas à dire que dans sa famille on n'aurait pas enduré que Mgr l'archevêque soit moins accueillant et chaleureux qu'il l'est.

- 0 -

André Lachance et ses collègues de la fondation Athletas ont accompli un travail fantastique pour regrouper près de 600 per-

Marcel Aubut pourrait négocier les droits de télévision des séances à huis-clos.

Isolation

Isolation Plâtre et stucco
Système de plafonds acoustiques et de murs secs
Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

Clément Fortier & Associés

985, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B2
(819) 563-8333

la tribune

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Eaux usées dans le ruisseau Meadow

St-Élie d'Orford condamnée à payer 475,000 \$ en dommages et intérêts

SHERBROOKE — La municipalité de St-Élie d'Orford devra payer une somme d'environ 475,000 \$ en dommages, intérêts et frais à M. Armand Croteau pour le déversement d'eaux

usées de son service d'égouts dans le ruisseau Meadow qui traverse sa ferme dans le rang 6.

C'est ce qui ressort d'une décision rendue par le juge Paul-

M. Gervais de la Cour supérieure du district de St-François.

Le déversement de ces eaux polluées avait causé des dommages à M. Croteau qui a dû abandonner ses opérations.

Le procureur général du Québec devra cependant remettre à la municipalité 28,074 \$ plus les intérêts pour la canalisation par l'Hydro-Québec d'eaux domestiques dans le fossé Vermette

qui traverse aussi une partie de la ferme.

Le tribunal a de plus déclaré illégaux les travaux de la municipalité pour écouler ses eaux sur les terrains de M. Croteau et lui a ordonné de cesser de déverser ses eaux de fossé sur les mêmes lotissements.

M. Croteau, qui demeure maintenant à Magog, conserve enfin ses recours en dommages contre la municipalité à compter du 1er janvier date à laquelle elle devrait cesser la pollution des eaux.

Ce jugement fait suite à une poursuite intentée par l'intermédiaire de Me Hubert Pépin, de Sherbrooke.

Le montant de 475,000 \$ comporte 224,598 \$ en indemnité accordée à M. Croteau par la Cour.

Selon les notes du juge Gervais, la municipalité a mis en opération au cours des années 73 et 74 un système d'aqueduc et d'égouts.

Au lieu de procéder à l'installation d'une usine d'épuration ou de champs de décantation, elle a décidé de déverser les eaux usées de son système dans le ruisseau Meadow qui traver-

se la propriété de M. Croteau, contrairement aux règles les plus élémentaires d'hygiène et aux dispositions de la Régie des Eaux du Québec.

M. Croteau a aussi un autre préjudice à cause du fait que les eaux du fossé longeant le rang 6 ont été canalisées de façon à ce qu'elles se rendent aussi sur sa propriété.

Il a été établi clairement que l'eau provenant de ces deux origines est polluée véritablement et a affecté sa ferme.

A partir de 1974, M. Croteau a perdu 14 animaux, ses pâturages ont été réduits de 37 acres et six vaches ont dû être vendues.

Il a finalement discontinué ses opérations agricoles parce que la municipalité refusait d'agir sans tarder.

Le tribunal s'est demandé si M. Croteau avait abandonné sa ferme prématurément ou s'il aurait dû persister et continuer à opérer son entreprise et il est en arrivés à la conclusion que la preuve le favorisait.

Il a tenu compte des dommages et des inconvénients que M. Croteau a subis à cause des travaux exécutés par la municipalité et Hydro-Québec.

Depuis le début de l'hiver

300 tonnes d'asphalte utilisées pour améliorer les rues de la ville



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Le personnel des Travaux publics ne peut pas utiliser "l'asphalte d'hiver" pour réparer les trous lorsque la température est trop basse. Les véritables réparations seront effectuées au printemps.

SHERBROOKE (LD) — Depuis le début de l'hiver, le personnel de la Ville de Sherbrooke a utilisé quelque 300 tonnes d'asphalte pour améliorer l'état des rues en comblant les trous si désagréables pour les véhicules et leurs passagers.

Hier, le service des relations publiques de la Ville de Sherbrooke a pris la peine d'émettre un communiqué qui note les efforts déployés pour améliorer le roulement des rues, et appelle les automobilistes à la prudence.

On souligne aussi à l'attention de la population que les travaux de Gaz Inter-Cité pour l'installation des conduites de gaz naturel ont amplifié le problème du mauvais état des rues cette année.

La Reine des Cantons de l'Est compte plus de 600 rues, et ce n'est pas une tâche toujours facile de voir à leur bon état à cause des nombreux vallons et de la composition très variable du sol.

De plus le présent hiver, contrairement à ce qu'on pourrait croire étant donné qu'il n'y a pas eu de nombreux dégels, n'a pas été clément pour les rues. Sans être abondantes, les précipitations (de neige) ont été fréquen-

tes soit par exemple aux deux jcars, a rappelé M. Jean-Charles Auray du service des Travaux publics. Pour éviter que la chaussée devienne glissante même avec une faible précipitation, il faut répandre du sel. Donc on a dû répandre du sel fréquemment.

Malheureusement, le sel, en faisant fondre la neige, crée une "saumure" qui s'infiltre dans la moindre fissure, qui en vient à s'agrandir avec les effets du gel et dégel à la sui-

te de nouveaux épan-

dages. L'autre problème cette année a consisté dans les basses températures. "L'asphalte d'hiver" ne peut absolument pas être utilisé à de basses températures parce qu'elle n'aura aucune emprise. Hier, les équipes des Travaux publics se sont empressés d'en faire le plus possible parce que, enfin, la température était plus clémente.

Si on ne peut utiliser l'asphalte et qu'il est pressant de combler un

trou, le personnel des Travaux publics se

tourne vers d'autres solutions, comme l'épandage de "gravel". Mais dans ce cas, la "gravel" ne reste en place que quelques heures à la suite du va-et-vient des véhicules, et c'est à recommencer.

Le conseil municipal a déjà admis qu'il y a du rattrapage à faire pour l'entretien des rues. D'ailleurs, les dépenses pour la reconstruction et la réparation des rues et trottoirs augmenteront de 135 pour cent en '84

pour atteindre 1,5 million \$.

Dans les derniers mois, il est arrivé que des citoyens adressent des réclamations à la Ville de Sherbrooke pour des dommages causés par un trou, alors que c'étaient les travaux de Gaz Inter-Cité qui étaient à l'origine du problème. A la dernière séance du conseil, le conseiller Antonio Pinard a affirmé devant ses collègues que Gaz Inter-Cité avait reçu au-delà de 300 réclamations déjà.

Les codes La liste s'allonge

SHERBROOKE (psj) — La liste des conciergeries qui ont reçu la visite des éclaircisseurs de la bande "au code" s'allonge de jour en jour.

Hier, le sergent Normand Mercier, responsable de la prévention à la Police municipale de Sherbrooke, comptait quinze endroits différents, dans tous les quartiers de la ville, où l'on avait relevé sur les portes ou les cadres de porte d'appartements des marques indiquant le passage de ces filous.

On rappelle que des colporteurs profitent de leur passage dans les conciergeries pour s'informer sur les habitudes des locataires. Ces informations sont reproduites sous forme de signes très discrets sur les portes ou les cadres de porte.

Quand les spécialistes du vol passent à leur tour, ils n'ont qu'à vérifier le code pour savoir si l'appartement est libre de jour ou de

soir et combien de personnes habituellement occupent l'appartement.

Depuis la publicité faite autour de cette affaire, les informations ne cessent d'affluer au quartier général.

On a dénombré jusqu'à maintenant plusieurs signes laissant croire à l'existence de trois codes distincts. On comprend, pour des raisons de sécurité et d'enquête, que l'on ne divulgue pas la forme des signes ni leur signification.

La police travaille à la compilation de ces informations qui lui permet non seulement de mieux connaître les allées et venues de ces voleurs mais qui lui donne une bonne idée de la description de certains d'entre eux.

En attendant, dans les conciergeries où l'on remarque le phénomène des codes, on est prié d'en aviser le quartier général.

Le Reér Fonds Desjardins pour profiter d'une gestion professionnelle

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Vous désirez planifier votre retraite tout en réduisant vos impôts? Vous cherchez à diversifier vos investissements, et vous recherchez l'expertise de gestionnaires professionnels.

Le Reér Fonds Desjardins de la Fiducie du Québec est conçu pour répondre à vos multiples besoins. Tout en vous permettant d'économiser en vue de votre retraite, ce régime vous permet de diversifier vos placements de manière à profiter au maximum des opportunités du marché.

Vous pouvez, en effet, investir à votre choix dans des unités de participation des Fonds Desjardins Actions, Hypothèques, Obligations ou dans l'Épargne garantie. Trimestriellement, vous recevez le bulletin Informations financières pour vous aider à prendre de bonnes décisions.

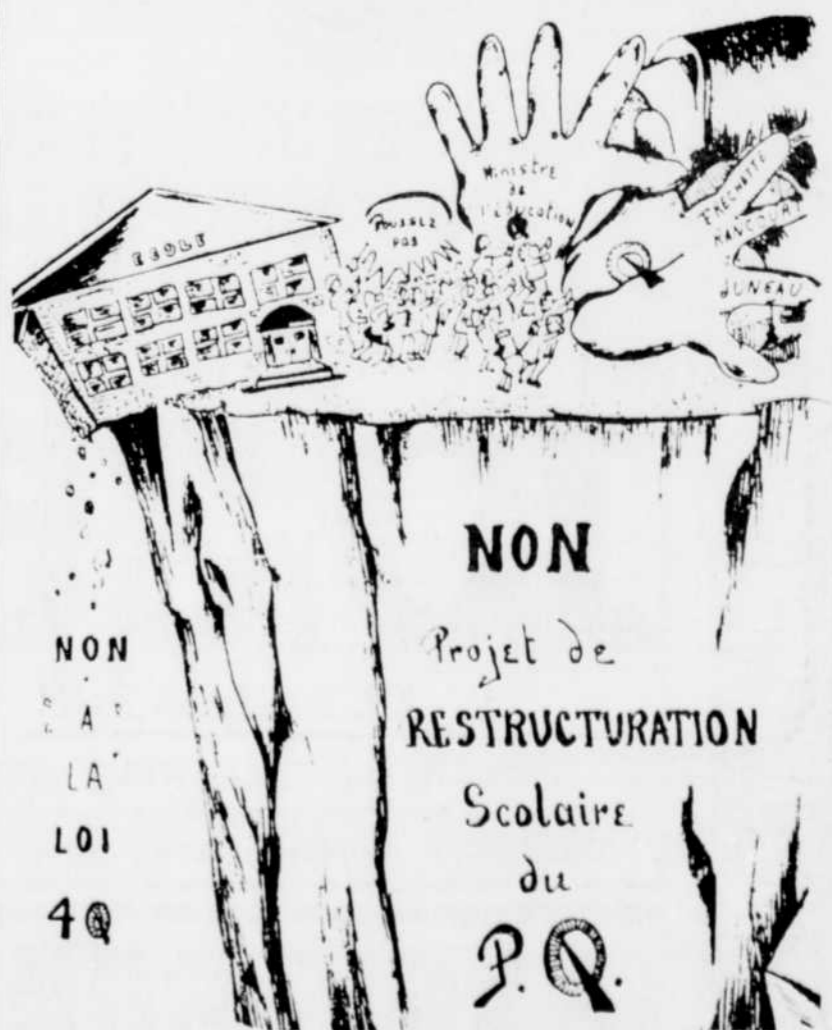
Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Les Fonds Desjardins se vendent par l'intermédiaire de prospectus.

desjardins



ESTRIE

Syndicat des Enseignants de l'Estrie



Michel Faucher

par Gilles Fisette
MAGOG — Evincé d'un poste auquel lui accorde priorité la clause d'ancienneté, congédié pour avoir mal réagi à l'annonce de son éviction et être parti chez lui, M. Michel Faucher doit, maintenant, non seulement se battre contre son employeur mais également contre son syndicat qui refuse de le défendre.

de des ouvriers du textile de Magog, un syndicat affilié à la CSD. "Je suis chômeur depuis un an et demi à cause de cela. J'ai gagné mon point de vue devant le Tribunal du travail. Là, le syndicat veut aller en appel contre moi. Je n'ai pas beaucoup d'argent. Ils veulent m'avoir à l'usure. Ça n'a pas de sens d'avoir à me battre contre mon syndicat... S'il avait dépensé l'argent pour m'aider au lieu de m'abattre, il y a longtemps que

Évincé d'un poste et congédié pour avoir mal réagi

Il doit lutter contre son employeur et le syndicat

l'employeur m'aurait repris à son service", raconte-t-il au cours d'une entrevue, ne sachant plus où chercher les appuis.

Voyant que le syndicat maintient une position qu'il juge injuste — "Il en va de mon emploi. Je n'ai plus rien... Pourquoi paie-t-on des coti-

sations si ce n'est pour se faire défendre. Un syndicat est censé aider le travailleur, non?" — il s'adresse à un avocat, Me Michel Cliche.

Ils viennent d'obtenir gain de cause devant le Tribunal du travail. Le juge René Beaudry écrit qu'il "y a ici preuve que le syndicat a agi de manière arbitraire à l'égard du requérant et que la réclamation de ce dernier doit être soumise à l'arbitrage." Le juge autorise également M. Faucher à recourir au service du procureur de son choix.

Mais le hic c'est que Me Cliche a appris que le syndicat veut déposer un bref d'évocation contre ce jugement et s'adresser à la Cour supérieure. M. Faucher se verrait donc dans l'obligation de torde davantage le bras de son syndicat pour qu'on le défende.

n'ai pas droit à l'Aide juridique parce que ma femme travaille... à la Dominion Textile. Avec son seul salaire, on ne peut se permettre de payer longtemps un avocat. C'est injuste." L'épouse de M. Faucher est enceinte. Ils ont un enfant.

Selon M. Faucher et Me Cliche, rien ne justifie le syndicat. Bien sûr, le passé de M. Faucher n'est pas vierge. Il a déjà été congédié, en 1978, et repris par la suite par la compagnie. Également, il a été suspendu pour avoir déjà quitté son poste sans permission. Il a même signé un lettre jurant qu'il se tiendrait tranquille. Mais, comme l'explique Me Cliche, ces faits ne peuvent justifier le refus d'accorder le poste à M. Faucher et son congédiement pour avoir quitté de nouveau son poste. Le juge Beaudry va dans le même sens: les anciennes mesures disciplinaires ne doivent plus figurer dans le dossier, compte tenu des délais écoulés depuis.

En raison de l'heure tardive, il a été impossible, hier, d'obtenir la version syndicale.

Septembre 1981

Son histoire remonte en septembre 1981. Un poste de cardeur est disponible à la Dominion Textile, à Magog. M. Faucher, en raison de l'ancienneté, a droit à ce poste. Il le sait et le revendique. Un contre-maitre l'avise du refus de la compagnie de lui confier ce poste. M. Faucher quitte le travail et s'en va chez lui. Il reçoit un appel du contre-maitre et ils conviennent ensemble de son retour au travail le lendemain. Ce que M. Faucher fait. Mais le lendemain, la compagnie l'avise de sa suspension indéfinie, puis définitive. Un grief est formulé et perdu. M. Faucher demande l'arbitrage et le syndicat refuse.



Me Michel Cliche

A l'usure

"Et ça peut continuer longtemps. D'appel en appel. Le syndicat peut m'avoir à l'usure. Moi, je ne suis pas riche comme eux. Je

Service de grand ménage à domicile pour les personnes âgées ou handicapées

par Luc Cloutier
RICHMOND — Grâce à une subvention de 23.631 \$, les personnes âgées, handicapées et les malades

chroniques de la zone Windsor-Richmond, pourront maintenant bénéficier d'un service de grand ménage à domicile.

Subventionné dans le cadre du programme Canada au travail, ce projet permettra l'embauche de trois permanents qui dispenseront

des services dits "travaux lourds" tels que grand ménage, lavage de plafond, nettoyage des tapis ou changement de fenêtres doubles.

Tracas de moins

Pour plusieurs personnes, tous ces travaux deviennent bien souvent une source importante d'inquiétude et de tracas en plus d'être une corvée extrêmement difficile, sinon impossible à réaliser. Le CLSC Windsor-Richmond a donc décidé de coordonner un tel service afin d'aider ces personnes à demeurer le plus longtemps possible à domicile.

Ce programme sera dirigé par Mme Dawn Viens et M. Marcel Beaudoin, représentant du CLSC qui dispensent ce service auparavant.

Pour M. Alain Tardif, député fédéral de la circonscription de Richmond, "le fait que le service ait déjà été dispensé par le CLSC assure que le projet est justifié et qu'il devrait être bien coordonné".



M. Alain Tardif, député fédéral du comté de Richmond, annonçait dernièrement l'attribution d'un projet Canada au Travail intitulé "VIVRE CHEZ SOI", qui offrira un service de grand ménage dans la région de Richmond et de Windsor. Alain Tardif,

au centre, en compagnie de Mme Dawn Viens, responsable du projet et de M. Marcel Beaudoin, également responsable du projet et aussi responsable du service de maintenant à domicile du C.L.S.C. Windsor/Richmond.

CANEVABEC 81^{enr.}



ATTENTION COMMERCANTS! VENTE SENSATIONNELLE

Profitez d'une réduction avant le printemps sur auvents publicitaires et commerciaux de Canevabec.

Estimation gratuite.

N'hésitez pas, téléphonez maintenant.

6855, boulevard Bourque
Rock Forest, Qué. (819) 864-9111

(A côté de Custom Marina)
99963x

La magie des prix!

SUPER SPÉCIAL!
TAPIS SAXONY
100% nylon. Grand choix de couleurs.
Rég. 15" v.c.
Spécial
10⁹⁵ v.c.

TAPIS COMMERCIAL
100% nylon.
Rég. 17" v.c.
En spécial
4⁹⁵ v.c.

PRELART COUSSINE
Enduit de vinyle
Rég. 7" v.c. m.c.
Spécial
4⁹⁵ v.c.

TUILES VINYLE-AMIANTE
Rég. 69c
Spécial
39¢

STORES HORIZONTAUX VERTICAUX
Faits sur mesures
35%

ACHETEZ DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE SANS PAYER DE COMMISSION EN PLUS

10 à 35%

DE RABAIS SUR

TAPIS - PRELART - TUILE - STORES - CERAMIQUE

Location de machine à vapeur. Livraison gratuite.

René Perron
propriétaire

Michel Ouellet
propriétaire

TAPIS ROCK FOREST INC.

5270, boulevard Bourque (anciennement Meubles Roberge) (Voie de la Clinique Familiale)
ROCK FOREST
Tél. 864-4253

- Service d'installation
- Location de machine à vapeur
- Livraison gratuite
- Estimation gratuite
- Commerces
- Résidences

Dernière journée d'audience sur "Le choix des régions"

L'Estrie majoritairement favorable au projet

—le ministre François Gendron

SHERBROOKE — Le ministre François Gendron estime qu'en dépit de "certaines réserves", les intervenants de la région de l'Estrie sont majoritairement favorables aux mesures qu'il préconise pour accroître le développement régional, tant au plan social, culturel, éducatif qu'économique.

"Sauf pour de très rares exceptions, il n'y a pas d'opposition fondamentale. Bien sûr, il y a quelques réserves, mais elles viennent de la confusion et les discussions permettent de

les dissiper... Le monde municipal, par exemple, se dit contre la mise en place des Conseils régionaux de concertation et d'intervention (CRCI) en évoquant toutes sortes de raisons. Puis au fil des échanges, on voit bien que si les CRCI doivent être formés, le monde municipal veut l'assurance d'y avoir une place", a évoqué hier le ministre délégué à l'Aménagement et au développement régional, à l'issue des deux jours d'audiences qu'il tenait à Sherbrooke sur son document de consultation intitulé "Le choix des régions".

De ces deux jours, où près de 15 intervenants représentant la plupart des secteurs d'activités de la région sont intervenus (économique, municipal, culturel, loisir, etc), le ministre François Gendron a noté notamment que les organismes consultatifs (CRD, CRL, ATE et autres) préfèrent se maintenir plutôt que de se saborder pour intégrer le fu-

ture Conseil régional de concertation et d'intervention de l'Estrie, si évidemment le gouvernement donne suite au projet. "Mais tous, dit M. Gendron, veulent l'assurance d'y être représentés."

Il a beaucoup parlé, lors de la conférence de presse qu'il donnait hier, de cette nouvelle structure, le CRCI, l'associant à "ce qu'il devrait y avoir comme suivi d'un sommet économique comme celui que l'Estrie doit vivre l'an prochain". "Ce

n'est pas un gouvernement régional et il n'aura pas comme tel de pouvoirs décisionnels. Ce n'est pas non plus une structure supplémentaire. Il sera représenté de gens élus et non de fonctionnaires et il ne fera aucunement appel aux municipalités pour se financer", a-t-il tenu à préciser.

Quant aux remarques voulant que le Conseil régional de dé-

veloppement de l'Estrie se trouve en définitive à jouer ce rôle et qu'il ne lui manque somme toute que les fonds nécessaires pour accentuer son action, le ministre François Gendron n'est pas d'accord. "Tout d'abord, avance-t-il, il y a la représentativité. Ce n'est pas à moi d'en juger, mais au milieu. Cependant, j'ai pu remarquer, par exemple, que le préfet de la MRC du Haut St-François doute de la représentativité du CRD. Moi, ce que j'offre au milieu, c'est la possibilité de se choisir les intervenants des secteurs clés de votre région et que le tout soit garanti par une loi. Il y a aussi bien d'autres éléments qui vont différencier avec la situation actuelle. Qu'on pense seulement à la rencontre annuelle du ministre avec les membres du CRCI et d'autres mécanismes, toujours dans le but de faire fléchir davantage les décisions gouvernementales vers les régions. Ces éléments n'existent pas actuellement et si je fais le tour du Québec pour prendre l'avis des milieux, ce n'est pas pour changer quatre trente sous pour une pièce."

Reaffirmant de nou-

...en bref

• Conseil de la culture de l'Estrie

SHERBROOKE — Le Conseil de la culture de l'Estrie, dans son mémoire, recommande que la région de l'Estrie soit agrandie pour inclure en partie ou en totalité les MRC d'Acton, de Brome-Missisquoi et de Haute St-François. Jacques Foisy, au nom de ce groupe, suggère qu'un référendum soit tenu sur la question d'appartenance à la région car on n'est pas du tout d'accord à ce que les municipalités régionales de comté décident seules du découpage territorial.

• Commission scolaire régionale de l'Estrie

Le président de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, John Hayes, a précisé en plusieurs points la vision du développement régional de cet organisme qui gère un budget de 100 millions \$ par année. Entre autres, la CRSE estime qu'il s'impose que l'Etat dégage les grandes orientations tout en laissant une marge de manoeuvre et des couleurs locales à chaque région.

• MRC du Haut St-François

Dans le mémoire déposé au nom de la MRC du Haut St-François dont il est le préfet, Wells Coates, tout en appuyant les intentions du gouvernement dans sa volonté visant à favoriser le développement régional par l'implication des intervenants directement touchés, demande cependant qu'on procède par étapes.



François Gendron

A l'assemblée générale des femmes en agriculture de l'Estrie

Garderies réclamées en milieu rural

SHERBROOKE — Même si des progrès marquants ont été accomplis depuis quelques années, la femme n'est pas encore considérée sur le même pied que l'homme en milieu rural et les efforts qui ont rendu ces progrès possibles ne doivent pas être abandonnés car la route qui doit être parcourue avant que l'égalité des deux partenaires ne soit reconnue est longue et parsemée d'obstacles.

Tel est le message que les conférencières qui ont pris la parole, hier, à Sherbrooke, à l'assemblée générale des femmes en agriculture de l'Estrie ont adressé à la centaine d'auditrices qui ont assisté à la rencontre.

celles qui sont propriétaires en titre d'une ferme que celles qui contribuent par leur travail à la prospérité de la ferme dont leur conjoint est le propriétaire en titre, et la rémunération anémique qu'elles touchent quand leur travail est rétribué.

Lacunes inadmissibles aujourd'hui

"Ces lacunes doivent être corrigées le plus rapidement possible. Il est inadmissible que, par exemple, une femme ne puisse, contrai-

rement à son conjoint, être considérée comme partenaire quand, pour des raisons d'efficacité, d'économie aussi, plusieurs exploitations agricoles sont regroupées. Il est inadmissible que la valeur du travail accompli par l'épouse d'un fermier soit jugée moindre que celle de la tâche de son conjoint. Il est inadmissible aussi qu'une femme ne puisse déléguer, de temps à autre, les tâches qu'elle accomplit parce qu'il n'existe pas de garderie en milieu rural ou si peu", a déclaré Mme L'Ecuyer tout en

avouant que les femmes du milieu rural doivent faire montre d'une grande confiance en elles-mêmes, en leur valeur et en la valeur des tâches qu'elles accomplissent si elles veulent obtenir justice.

Selon elle, l'organisme dont elle est le porte-parole peut jouer un rôle important dans le renversement de ces

obstacles si les femmes qui se sentent d'attaquer l'épaulent dans la mesure de leurs moyens.

"Leur contribution peut leur paraître insignifiante mais elle n'en est pas moins essentielle si elles veulent que les objectifs qu'elles visent soient atteints", de soutenir Mme L'Ecuyer.



Le député Sirros au déjeuner libéral dans St-François

SHERBROOKE — Dans le cadre de son déjeuner mensuel, l'Association libérale du comté de St-François recevra dimanche comme invité le député Christos Sirros, de la circonscription de Laurier.

La rencontre a lieu le 5 février, à 11 heures, à la salle L'Erablière, à Ascot-Corner.

Sirois • Gauthier
OPTICIENS D'ORDONNANCES
9A WELLINGTON N. SHERBROOKE, QUE.

Nouvelles heures d'ouverture

Lun., mar., (819) 562-7095
merc. 8h15 à 17h15 562-7838

Judi, vend. :
8h15 à 20h30

SERVICE COMPLET DE LUNETTES

S.V.P. CONSERVEZ CETTE ANNONCE

CONFÉRENCES
maîtrise individuelle

UN VÉRITABLE COURS D'AUTOSUGGESTION DE MAÎTRISE DE SOI ET DE CONTRÔLE MENTAL

AGIR 9 conférences

LA MAÎTRISE DU SUBCONSCIENT

CONFÉRENCE EXPLICATIVE **GRATUITE**
MERCREDI 8 FÉVRIER 20h00
Centre Léon Marcotte
222 Frontenac, Sherbrooke
*si impossible le 8, rendez-vous le 15

Théorie en salle pratique au foyer. Vous n'avez pas à paraître en public. **DECouvrez** votre force intérieure et les moyens de l'utiliser dans votre vie quotidienne.

BIENVENUE A TOUS! AUCUN CONTRAT A SIGNER

GUY MONTAMBEAULT

VENTE 35e ANNIVERSAIRE
des produits **Chrysler!**

35 MODELES en inventaire à **PRIX FRACASSANT**

GARANTIE 5/80
Plan protection Chrysler
sur tous nos modèles nord-américains

Hâtez-vous de commander votre '84!

Allez-y en confiance! Allez-y en Chrysler!

C'est un rendez-vous chez!

WEEDON AUTOMOBILE
326, 2e Avenue Weedon (1977) INC.
877-2833

AUTOS USAGÉES de Qualité

VENTE D'ÉCOULEMENT
SUR NOS MODELES 1983

— STÉRÉOS
— VIDÉO CASSETTES
— TÉLÉCOULEURS
— T.V. NOIR & BLANC
— RADIOS — RADIOS-RÉVEIL

RABAIS de **15% à 50%**

Audet & Delisio *enr.*
144 SUD, RUE WELLINGTON SHERBROOKE — 562-2198

Coif-elle
CONFIANCE et COMPÉTENCE

Gagnante du concours "Meilleure styliste"

PRENEZ RENDEZ-VOUS
PLACE MI-VALLON
564-3235

Nathalie Thibault

La bibliothèque Haskel House transformée en "cour internationale"

La justice américaine et canadienne face à face... sur la frontière

par François Gougeon

DERBY LINE — La petite bibliothèque Haskel House dont l'entrée principale est située à Derby Line, au Vermont, et la salle de lecture à Rock-Island, au Québec, s'est transformée, hier matin, en palais de justice "international".

Fait inusité? Extrêmement! Oui. Et unique dans les annales judiciaires, semble-t-il... Mais également très logique aussi quand on sait que la vénérable maison, qui loge également une salle de concert représentant la réplique, en miniature, du Boston Metropolitan Opera, est séparée en deux par une ligne bien visible sur le plancher, identifiant la frontière qui sépare le Canada et les États-Unis.

Ainsi, pour les besoins d'une cause à venir concernant un prévenu québécois détenu depuis trois mois aux États-Unis sous 17 chefs d'accusation, dont celui d'avoir fait entrer illégalement aux États-Unis des ressortissants étrangers, et qui est en attente de son procès devant avoir lieu à Burlington, l'appareil judiciaire canadien et l'appareil judiciaire américain se sont retrouvés nez à nez, dans le passage de la maison Haskel... chacun dans leur pays respectif et avec leurs pouvoirs et prérogatives propres.

La commission rogatoire a été rendue nécessaire pour faire entendre trois témoins québécois, des connaissances de l'inculpé, un certain Clément Daigneault, originaire

de Montréal. Et c'est donc la justice canadienne qui leur a servi l'ordre de témoigner à la cour...



Le juge Gabriel Lassonde

américain. Car un témoin, au Canada, n'est pas tenu de répondre à un tel ordre provenant d'un pays étranger.

Et aussi, la justice américaine ne pouvait non plus se présenter en sol



Les magistrats canadiens et américains se font face, dans la bibliothèque Haskel House, située sur la frontière canado-américaine. (Photo La Tribune par Bernard Vanier)

canadien pour entendre ces témoignages. Car à ce moment, le prévenu aurait été libéré. "C'est tout simple, a expliqué le juge Gabriel Lassonde, chargé de protéger le droit des témoins québécois. C'est que le prévenu, s'il était au Canada, se trouverait à être détenu illégalement puisque le droit canadien ne reconnaît pas un crime qui consiste à avoir fait entrer illégalement des ressortissants étrangers aux États-Unis."

Le juge Gabriel Lassonde, en sol canadien, faisait face à un commissaire américain, M. Paul Wolfe, du Vermont. Le rôle de M. Lassonde consistait à faire assermenter les

témoins et à s'assurer que les droits des citoyens canadiens soient protégés. Un interprète était sur les lieux pour permettre les échanges en anglais et en français (un des témoins ne parlait pas anglais). Le prévenu s'est présenté, chaînes aux poignets, accompagné de policiers américains, pour assister à sa pré-enquête. Les dépositions des témoins, qui consistaient surtout en des formalités d'usage, étaient enregistrées sur bande vidéo pour être reproduites à la cour, quand viendra le temps du procès. Mais à ce moment-là, évidemment, tout se fera aux États-Unis.

Nerveux M. le juge Gabriel Las-

sonde? "Pas le moins du monde, a souligné, le sourire aux lèvres, le magistrat qui a été nommé le 11 mars 1981... sauf toutes ces caméras et ces journalistes... je n'y suis pas tellement habitué."

Incidemment, si cette histoire a attiré une meute de journalistes, dans une salle rendue beaucoup trop petite pour accueillir tant de monde, les citoyens de Derby Line et de Rock-Island faisaient eux comme si de rien n'était. Dans un

restaurant de Rock-Island, un client, interrogé sur cet événement cocasse a simplement dit, en ricanant: Ah! C'était pour ça tous ces nouveaux visages à Rock-Island..."

Et, quelques heures plus tard, la vieille bibliothèque reprenait sa tranquillité habituelle, pendant que le détenu regagnait en toute hâte le véhicule de police qui, depuis sa cellule, à Burlington, l'avait conduit dans cette si paisible région frontalière.

Aménagement du centre-ville

Les hommes d'affaires de Richmond prêts à investir

par Luc Cloutier

RICHMOND — Plusieurs commerçants et hommes d'affaires du centre-ville ont clairement démontré qu'ils entendent les projets d'aménagement du centre-ville et qu'ils étaient prêts à investir argent et efforts, afin de redonner à la ville de Richmond un centre-ville prospère et accueillant.

paraissent, il est normal que la valeur entière de la ville soit ainsi diminuée.

Plan de Relance

Afin de pallier à cet état, les responsables du groupe "Réorganisation du Centre-ville" espèrent revitaliser complètement le secteur

nement de la pharmacie de la rue principale.

Cette première phase serait aussi jumelée à l'aménagement de plusieurs stationnements municipaux dont un de chaque côté du magasin Desmarais. Des retouches majeures seraient également apportées aux stationnements municipaux de la pharmacie, de la rue Coiteux (située au côté de l'édifice de la Société des Alcools) et de celui localisé à l'intersection des rues Principale et Craig en face du Parc du Souvenir.

Le nouveau décor urbain consisterait à installer des bacs à végétation, des bancs, des poubelles, de

nouvelles cabines téléphoniques, des lampadaires et à aménager des arbres et des arbustes dans le secteur commercial. Ces ouvrages nécessiteraient des déboursés de l'ordre de 391 000\$, approximativement.

D'autre part, des démarches ont été entreprises auprès d'Hydro-Québec et de la compagnie Bell afin de mieux connaître les possibilités et les coûts reliés à l'enfouissement des fils de la rue principale. Se basant sur des études antérieures et sur les expériences de St-Hyacinthe et de Montréal, les dirigeants des entreprises concernées ont évalué le tout à environ 700 000\$.



Le réaménagement complet des corridors piétonniers est envisagé. Certaines aires de repos devraient également être construites. (Photo La Tribune par Luc Cloutier)

A l'occasion d'une récente réunion, l'équipe de "Réorganisation du Centre-ville", formée de designers, d'urbanistes et de spécialistes en réaménagement ont soumis les différents plans, maquettes et croquis d'un secteur commercial complètement réaménagé.

Il est important de préciser toutefois, que la réalisation des idées soumises demeure conditionnelle à la construction des digues, travaux évalués à plus de 4 millions \$.

Le secteur commercial de la municipalité montre des signes d'une dégradation déplorables. La valeur marchande des commerces et bâtiments est réduite de moitié et celle des résidences privées a de la peine à se maintenir parce que de moins en moins de gens se montrent intéressés à s'établir à Richmond.

En fait, la situation dans laquelle le centre-ville se trouve à une incidence directe sur les autres parties de la municipalité. Si les commerces s'attrophient et les services dis-

commercial. Ces améliorations devront être entreprises dès que les travaux d'endiguements seront complétés et que les citoyens de la zone inondable seront assurés que leurs investissements ne pourront être ravagés en quelques heures.

Parmi les plans de réaménagement proposés, "RCV" propose la circulation à sens unique sur les 2 principales artères du centre-ville, les rues Principale et Collège.

Cette modification aurait pour effet d'augmenter le nombre de place de stationnement et de faciliter la fluidité de la circulation de ce secteur trop souvent congestionné.

Afin de compléter ce nouveau tracé, les rues perpendiculaires (Adam, Carpenter et Craig) demeureront à double sens.

De plus, cette étape serait complétée par un réaménagement complet des corridors piétonniers afin de les rendre plus fonctionnels et surtout plus esthétiques. Certains aires de repos devraient être construites notamment dans l'actuel station-

Bolens
DECLARE la
GUERRE
AU DUR
TRAVAIL DE
JARDIN

Venez comparer nos prix avant d'acheter, ils sont très compétitifs!

Notre service des pièces est des plus complet et le délai du retour des pièces est au maximum d'une semaine.

Nous possédons la gamme complète de tracteurs à jardin Bolens (gaz et diesel).

Nous garantissons le service par des experts en mécanique entraînés directement par la compagnie.

PAT'S MINI MOTEUR SERVICE INC.
649, boul. Bourque, Omerville, Qué., J1X 5A3
(819) 843-1223

Bolens
Fiable pour éliminer les durs travaux de jardin.

Spécial **ASPIRATEUR CENTRAL**

12 ampères, 2 sorties, boyau et accessoires

\$499

SACS pour ASPIRATEURS
(Toutes marques)
Achetez 2 pqt et obtenez le 2e pqt à **1/2 PRIX**

Spéciaux valides jusqu'au 18 février.

ASPIRATEUR de L'EST enr.
11 nord, 11e Avenue et 170, rue St-Georges
Sherbrooke Tél.: 564-8862 Windsor Tél.: 845-7075

Psst...
Tu neux ce qu'il y a de mieux

POMERLEAU
I AMC · Jeep · RENAULT ·
a ce qu'il te faut!

Alliance le meilleur des deux mondes

Alliance DL

Pour l'acheteur qui exige à la fois performance, qualité, confort et plaisir de la conduite.
Pour l'acheteur qui sait déceler les choses vraiment avantageuses.

- QUALITÉ
- SERVICE
- BAS PRIX
- COMPÉTENCE
- SATISFACTION

262, rue Hatley ouest, MAGOG
843-4221

POMERLEAU & Fils Inc.
I AMC Jeep RENAULT

LÉVESQUE À MAGOG

SHERBROOKE — Le premier ministre René Lévesque se rendra à Magog, lundi après-midi, afin de participer à l'annonce d'un projet d'agrandissement de l'usine Qué-nord.

Cette usine profitera du programme québécois de rabais du tarif d'électricité pour doubler sa capacité de production; on y prévoit un investissement de 30 millions \$.

M. Lévesque doit arriver à l'usine Qué-nord, en bordure de la rivière Magog, à 14 h 30 lundi.

Le premier ministre prévoit, lundi matin, se rendre à Sutton pour prendre part à l'annonce d'un important investissement dans les domaines touristique et domiciliaire.

La famille Marcoux a tout perdu

OMERVILLE (GP) — La famille de M. Robert Marcoux a tout perdu dans l'incendie qui a ravagé la maison de ferme familiale et l'étable attenante.

Les deux bâtiments, qui couvraient une superficie de 1.640 pieds carrés n'étaient pas assurés, pas plus que les effets personnels qu'ont eux aussi été complètement détruits par le feu. Les Marcoux qui demeuraient au 110 du Chemin Beaudry, en pleine campagne, recevront le gîte pour la nuit dans des familles d'Omerville.

Le feu s'est déclaré vers 14:20 autour du poêle à bois et il s'est vite propagé à toute la maison. Attisées par un vent violent, les flammes gagnaient déjà l'étable à l'arrivée des pompiers de Magog.

Grâce à l'aide de voisins, les Marcoux ont réussi à sortir quelques effets personnels de la vieille maison en feu, et aussi une vache et trois poneys qui se trouvaient dans l'étable.

Les animaux ont été sortis de justesse car l'étable, remplie de foin, a brûlé comme une allumette aux dires des pompiers, dirigés par le chef Stephen Roy.

La tâche des soldats du feu a été compliquée du fait que le chemin menant à la ferme était très étroit, ce qui a rendu l'accès de la grosse auto-pompe particulièrement difficile.

Le père Maurice Ouimet inaugurer le festival international de Valcourt

L'évangélisation: une des premières utilisations de l'autoneige Bombardier

par Gilles Dallaire
 "Ma première motoneige, je l'ai eue, il y a vingt-cinq ans. Elle ne m'a pas été apportée par n'importe qui: Armand Bombardier a tenu à me l'apporter lui-même."

Pourquoi une telle sollicitude? Parce que Bombardier avait pris le chemin du Séminaire

quelques milliers d'Ojibways dispersés autour de Lansdowne House, un ancien poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson perdu au fin fond du nord de l'Ontario.

duit, beau temps, mauvais temps, aux quatre coins de son immense paroisse.

La motoneige qu'Armand Bombardier lui a apportée, il y a vingt-cinq ans, était, certes, moins luxueuse que ce monstre haut perché à l'allure de blindé mais elle était plus rapide et plus facilement maniable, même si la puissance de son moteur n'était que de sept chevaux-vapeur.

Armand Bombardier voulait évaluer sa résistance et il m'a demandé de laisser mes paroissiens, des gens qui n'ont pas la main douce, s'en servir. Elle a résisté à tout et je l'ai même gardée pendant sept ans. Elle est exposée à Valcourt, au musée de la motoneige, à côté d'une photographie croquée à Lansdowne House à l'époque où je m'en servais presque à chaque

jour", de révéler le missionnaire en avouant qu'à côté de la motoneige rutilante qu'il chevauche à présent elle n'a pas trop fière allure avec ses skis de frêne.

Ces skis étaient le point faible de cette motoneige. "Leur usage était rapide et, dès qu'ils étaient mouillés, ils se fendillaient ou bien ils perdaient leur courbure et je devais les changer souvent", rappelle-t-il tout en affirmant qu'il était malheureux comme les pierres quand la motoneige tombait en panne car, sans elle, il ne pouvait pas bouger de Lansdowne House.

Au festival international de la motoneige

Le missionnaire qui inaugura, vendredi prochain, le festival international de la motoneige dont Valcourt

sera le théâtre pour la deuxième année d'affilée assistait, hier, à une conférence de presse tenue à Sherbrooke par les promoteurs de l'événement en présence de nombreuses personnalités du milieu politique et du monde sportif dont le maire de Sherbrooke, M. Jean Paul Pelletier, le maire d'Ascot, M. Robert Pouliot, le maire de Lennoxville, M. Cecil W. Dougherty, le maire de Richmond, M. André Lupien, M. Carmen Juneau, député du comté de Johnson, M. Réal Rancourt, député du comté de St-François, le directeur général de l'Association touristique de l'Estrie, M. Réjean Beaudoin, M. Clément Robitaille, vice-président de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, et M. Peter Ohrt, directeur général du festival.

Les personnes qui ont pris la parole au cours de la conférence de presse ont été unanimes à affirmer que l'événement fera connaître et Valcourt et l'Estrie aux quatre coins du Canada et des États-Unis et qu'il deviendra avant longtemps la manifestation sportive hivernale la plus courue en Amérique du nord.

Quant à M. Ohrt, il a brosse un tableau détaillé des activités dont Valcourt sera le théâtre, les 10, 11 et 12 février, autant sur le plan sportif que sur le plan culturel, et il a révéle que plusieurs milliers de motoneigistes dont certains venus d'aussi loin que de North Okanagan, en Colombie-Britannique, et des milliers de visiteurs envahiront cette petite ville durant la fin de semaine.



Maurice Ouimet

Peter Ohrt

Clément Robitaille


L'auto-neige: un monstre

ni les années ni même la distance n'ont affaibli l'amitié qui liait l'inventeur de la motoneige et Maurice Ouimet.

Ils avaient le même âge. Ils étaient nés et ils avaient grandi dans le même village, Valcourt, où ils avaient fréquenté la même école et, même si, à quatorze ans, Armand

de Sherbrooke et Maurice Ouimet, le chemin du Collège de Chambly, ils avaient conservé des liens très étroits que n'avait pas relâchés l'obédience donnée à Maurice Ouimet par le supérieur de la congrégation Oblats de Marie Immaculée qui, peu après son élévation à la prêtrise, l'avait envoyé porter le message évangélique à

"Il y a quarante-six ans que je suis là et trente-cinq ans que ma première auto-chenille m'a été donnée par Armand Bombardier", raconte le missionnaire en évoquant le monstre brinquebalant qui, pendant dix ans, l'a con-



BURGER KING VOUS PROPOSE LE HAMBURGER A


39¢

Une vraie bonne offre. Un vrai bon hamburger.

Du boeuf pur à 100%, grillé sur le feu, garni de ketchup et de cornichons.

Cette offre est valable jusqu'au 17 février 1984 incl. au restaurant Burger King situé au

3005 ouest, rue King, Sherbrooke



C'est 100%



LA SUPER FÊTE DE L'ESTRIE!

Festival International de la Motoneige

Vous êtes tous invités à Valcourt les 10-11-12 février à participer aux nombreuses activités du 21ème grand Festival International de la Motoneige et à célébrer le 25ème anniversaire de l'invention de la motoneige SKI-DOO.

Au programme:
 Défilé géant et parade des motoneigistes
 Palais de glace de 55 pieds
 Grande tente O'Keefe 85' x 210'
 Super gâteau du 25ème anniversaire Ski-Doo de 625 pi²
 Visite gratuite du Musée Bombardier

Olympiques et Mini Pro Grande glissade de glace Belles d'Autrefois Messe et bénédiction Village culturel et d'artisanat Jeux divers, concours monuments de glace Spectacles Renée Martel Danse et orchestres Grand feu d'artifice Méchoui en plein air Feux de la fraternité et le grand Sno-Pro International avec plus de 200 inscrits De l'ambiance, de la joie pour tous!

Informations:
 (514) 374-6310
 (514) 532-3743



GRAND PRIX SAINT-LAURENT
 Valcourt, Qué., 10-11-12 février 1984



FAITES PASSER VOTRE MESSAGE DANS LES PETITES ANNONCES

la tribune


569-9501
 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

A LA RENCONTRE DE SOI par L'ÉNERGIE

CONFÉRENCES ANIMÉES PAR DES GENS RICHES DE VECU



Marc Ethier



Carole Raymond

MOTIVATION PROFONDE

4 CONFÉRENCES les lundis 6, 13, 20, 27 févr.

- Réalité de l'énergie
- L'énergie et les effets
- Application pratique
- L'intérêt de soi
- Déprogrammer son subconscient
- Conscient, subconscient, post-subconscient
- Prendre possession de soi
- Contact énergétique
- Hérédité et chaîne des générations
- Puissance intérieure
- Etre énergétique
- Sphère d'énergie

A l'auditorium du Centre hospitalier Hôtel-Dieu

Inscription Information **564-0099 \$10** par conférence

VENTE DE FAILLITE

\$175,000. de marchandise

Réductions **50% à 75%**

VETEMENTS D'ENFANTS

Gay Togs - Petit Poucet - Vetibec - Gazette

VETEMENTS POUR DAMES

Belly Ann - Play Mode - Fenno Sport - Road Runner

JEANS
 Lee - GWG - Santana - Visa, etc.

ARTICLES DE FLEURISTE
 Plantes naturelles et artificielles **25, 50%** de réduction

PIERRE LEBLANC LIQUIDATION

34 St-Joseph, Bromptonville, 846-3515

VOUS CHERCHEZ UN PRIX? VOUS CHERCHEZ UN PRIX?

DU JAMAIS VU EN ESTRIE CHEZ VOTRE NOUVEAU CONCESSIONNAIRE

AMC JEEP ET RENAULT

Auto Monaco DE MAGOG

1977 Inc.

PRIX IMBATTABLES SUR



Renault 18 1983

Stock	Rég.	SPECIAL
R088	\$12.293	\$11,493
R095	\$12.458	\$11,658
R101	\$13.132	\$12,132



Renault Fuego 1983

Stock	Rég.	SPECIAL
R118	\$13.112	\$12,112
R048	\$16.278	\$14,778
R092	\$13.720	\$12,720
R097	\$13.485	\$12,485



AMC Eagle 4x4 1984

Stock	Rég.	SPECIAL
G001	\$14.294	\$13,294
G002	\$14.989	\$13,989
G003	\$13.900	\$12,900

NOTRE PREOCCUPATION, BIEN VOUS SERVIR!

Auto Monaco AMC - JEEP - RENAULT

Offres valables jusqu'au 15 février. 1977 Inc. 78, boulevard Bourque OMERVILLE (819) 843-1511

Expo 84



Aux prix de '83 livrés à l'été '84!

AMEUBLEMENT 3 PIECES EN ORME MASSIF



PRIX SPECIAL EN MAGASIN

AMEUBLEMENT 3 PIECES STYLE COLONIAL



MOBILIER DE CHAMBRE
Incluant:
bureau triple avec miroir, commode 5 tiroirs, tête de lit.



MOBILIER DE SALON
Incluant:
sofa 3 places et fauteuil, choix de couleurs.



MOBILIER DE CUISINE
avec
table ronde ou rectangulaire, 2 panneaux de rallonge, 4 chaises droites.

SUPER SPECIAL \$1975



CHAISE BERCANTE
sur roulements à billes \$65 tabouret en sus

4 APPAREILS

Hotpoint pour seulement

Incluant: cuisinière, réfrigérateur, laveuse et sècheuse. 3 ans de garantie

\$1895

FUTURS COUPLES

une seule visite vous convaincra que nous sommes vraiment compétitifs dans les prix et la qualité de nos meubles.

ENSEMBLE DE MATELAS

\$109

à partir de

BASE DE METAL SUR ROULETTES \$20

MasterCard et Visa acceptées. Plan mise de côté



MEUBLES LENNOXVILLE Inc.

VISITEZ NOS 4 ETAGES

153, rue Queen, Lennoxville

566-5844

Archimède ou la maison réinventée

par Pierre Sévigny

ST-FREDERIC - Fidèles à une réputation qu'ils sont fiers de perpétuer, les Beaucerons n'ont pas encore fini d'étonner par leur audace et leur ténacité. La compagnie Les Systèmes Archimède Inc. de St-Frédéric, née en pleine récession économique à l'été 1981, en est une autre preuve.

A la suite de recherches effectuées pendant une dizaine d'années, l'architecte et designer Jacques B. Poirier mettait au point une technique jusqu'alors jamais utilisée dans le domaine de la construction domiciliaire, permettant d'améliorer la performance déficiente de l'isolation et de la solidité des bâtiments de construction conventionnelle. Et, malgré la conjoncture économique défavorable, des investisseurs Beaucerons décidaient de foncer.

Selon le directeur du marketing, François Lauzière, Archimède offre "la maison réinventée" grâce au matériau utilisé ainsi qu'à son système de fabrication et d'érection. Ainsi, pour la construction domiciliaire, la compagnie a trouvé une méthode d'application du meilleur isolant au monde, le polyuréthane. Ce matériau est injecté dans une enveloppe faite de panneaux à structure d'acier galvanisé, ce qui élimine l'utilisation de clous, vis et même de colombage nécessaires dans les constructions conventionnelles. Des tests techniques ont

prouvé que les panneaux obtiennent des facteurs d'isolation uniforme de valeur R-36 pour le toit et de R-28 pour les murs et la base, d'où une économie appréciable du chauffage. "Il a fallu repenser le secteur de l'habitation au complet, même la machinerie servant à la fabrication des panneaux."

Ces panneaux, en forme de parallélogramme, comprennent déjà portes et fenêtres et se relient facilement entre eux de sorte que l'installation d'une structure résidentielle s'effectue rapidement. En outre, les modèles offerts actuellement sont susceptibles de répondre aux besoins et aux goûts des clients et ce, en tenant compte des particularités des terrains. Ainsi, selon le modèle retenu la maison peut se concevoir autant sur colonnades que sur fondations conventionnelles afin de s'adapter autant sur terrains accidentés qu'aux terrains uniformes.

Selon M. Lauzière, il s'agit d'un jeu de mécano pour adultes qui offre une gamme infinie de possibilités, à partir de cinq modèles de

base regroupés dans trois séries, Alpha (sur fondation), Delta (sur piliers) et Eureka (sur fondation et-ou sur piliers). La compagnie offre une garantie de 10 ans sur la structure.

En somme, pour M. Lauzière, Archimède offre une nouvelle voie entre la maison conventionnelle et

la maison pré-usinée en construisant la structure en usine et en l'assemblant sur place.

Vers un avenir prometteur

ST-FREDERIC (PS) - Après un départ relativement calme, la compagnie Les Systèmes Archimède Inc. de St-Frédéric est promue à un avenir intéressant dans le domaine de la construction domiciliaire.

Lancée à l'été 1981, la compagnie a réussi à vendre quelque 40 unités au cours des deux premières années avant de connaître un premier essor au deuxième semestre de l'année 1983 avec la vente d'une trentaine d'unités additionnelles.

Le véritable départ de la compagnie fait suite à sa participation au Salon national de l'habitation de Montréal, en mars 1983, qui a suscité beaucoup d'intérêt en raison de la structure architecturale unique et innovatrice du produit offert.

Mais, c'est sans contredit le projet d'aménagement de quelque 400 maisons au Mont Sutton qui permet, enfin, à la compagnie d'entrevoir l'avenir avec beaucoup d'optimisme. Le directeur du marketing chez Archimède, François Lauzière, soutient que la concrétisation de ce projet permet déjà à l'entreprise de mieux faire connaître le produit. L'annonce de ce projet d'investissement de 54 millions \$ au Mont Sutton s'est effectuée le 15 septembre dernier et 40 unités sont déjà aménagées dont 10 qui ont été louées au cours de la période des Fêtes. Au printemps, une soixantaine d'autres seront installées à ce complexe d'hébergement récréatif, unique.

"Grâce à ce projet, les nombreux visiteurs peuvent maintenant voir et constater la beauté de nos résidences qui s'harmonisent très bien avec la nature. Nous avons aussi démontré qu'il était possible de réaliser rapidement un projet d'ensemble," de lancer M. Lauzière.

Egalement en nomination pour l'obtention possible de deux Mercurus, soit le produit de l'année au Québec et celui de la nouvelle entreprise, la direction d'Archimède croit être en mesure d'atteindre un

rythme de croissance intéressant au cours des prochains mois. D'ailleurs, M. Lauzière s'attend à atteindre la capacité maximale de l'usine d'ici la fin de 1984, soit 250 unités par année.

Incidentement, un projet d'expansion est présentement à l'étude. Un investissement d'environ 450.000 \$ permettrait alors de soutenir les quelque 65 emplois tout en favorisant la création de 25 nouveaux. Actuellement, la compagnie loge dans une bâtisse qui fut construite en 1980 par la Chambre de commerce de St-Frédéric. En outre, elle loue un autre bâtiment adjacent qui appartient aussi à l'organisme.

Parmi les autres projets, la compagnie envisage la construction d'un triplex au printemps dans la région métropolitaine. Cette construction de deux étages avec sous-sol regroupera toutes les caractéristiques et tous les avantages du produit Archimède et commandera,

selon M. Lauzière, un investissement inférieur à 30 pour cent au coût du marché. Au cours des prochains mois, ce dernier entend également multiplier les contacts avec des promoteurs immobiliers dans le but de favoriser l'implantation de complexes domiciliaires.

En plus de M. Placide Poulin qui préside les destinées de la compagnie, les principaux actionnaires sont également des Beaucerons, soit Bertrand Champagne et Germain Vachon. La compagnie d'assurance-vie l'Excellence détient 30 pour cent des actions de la compagnie.

Pour M. Lauzière, les perspectives d'avenir de la compagnie Archimède sont d'autant plus intéressantes que la direction a toujours pu compter sur la participation et la compréhension entières des employés. "C'est ce qui nous a permis de surmonter la crise économique et d'espérer un avenir meilleur."



Le directeur du marketing de la compagnie Les Systèmes Archimède Inc. de St-Frédéric, François Lauzière, explique les caractéristiques

des modèles qui offrent des structures architecturales uniques et innovatrices.



Cette vue aérienne d'une partie du complexe d'hébergement récréatif du Mont Sutton démontre l'ampleur du projet qui permettra

éventuellement à la compagnie Les Systèmes Archimède Inc. de St-Frédéric de prendre une bonne part du marché domiciliaire au Québec.

En bref...

L'Amiante

• SAL: nouvelles coupures

THETFORD-MINES (PC) - En difficultés financières depuis que le gouvernement québécois en a pris le contrôle en février 1982 par le biais de la Société nationale de l'amiante le producteur d'amiante Société Asbestos Ltée effectuera de nouvelles coupures au sein de son personnel.

Le roulement des compressions budgétaires frappera cette fois-ci 42 cadres non-syndiqués, dont le vice-président aux opérations, M. Bill

Callan. La plupart de ces employés ont été informés de leur mise à pied prochaine mercredi.

Ces salariés, dont plusieurs sont âgés entre 50 et 60 ans, bénéficient d'un fonds de pension plus avantageux que celui auquel les mineurs à l'heure contribuent, et recevront une paye de séparation pouvant équivaloir à environ au salaire d'une semaine et demie de travail par année de service.

• Autre permanence souhaitée

THETFORD-MINES - Le Téléthon de la paralysie cérébrale approche à grand pas et les organisateurs régionaux espèrent que la population répondra généreusement à l'appel. L'utilité des services rendus par l'Association régionale

n'est plus à démontrer. Incidemment, cet organisme aurait grandement besoin de plus d'une personne permanente pour assurer adéquatement la coordination de tous les services offerts à sa clientèle régionale.

Centre du Québec

• Urgence: le syndicat attend

DRUMMONDVILLE - Le Syndicat professionnel des infirmiers et des infirmières de l'hôpital Ste-Croix de Drummondville, n'entend pas intervenir dans la situation actuelle qui prévaudrait à l'urgence.

Selon Denise Chabot, porte-parole du syndicat, si la population se plaint du service d'urgence, elle doit en référer d'abord à ses repré-

sentants au Conseil d'administration de l'hôpital Ste-Croix ou encore au conseil des médecins et dentistes.

Quant au syndicat, il n'a pas jugé bon d'intervenir jusqu'à maintenant dans le dossier et ne prévoit pas le faire dans l'immédiat, disant avoir d'autres priorités.

• Vol aux Entreprises Brouillette

DRUMMONDVILLE - Un vol par effraction a été constaté hier matin aux Entreprises Brouillette, boulevard St-Joseph à St-Nicéphore, près de Drummondville.

Des voleurs s'étaient introduits pendant la nuit dans le commerce, avaient percé un coffre-fort et pris

environ 4000 \$, sans faire d'autres dommages.

Saisie de l'affaire, la SQ de Drummondville a entrepris une enquête et fait appel aux services d'identité judiciaire du Cap de la Madeleine. Aux dernières nouvelles, personne n'avait été arrêté.

Bois-Francs

• Échange Québec-Ontario

VICTORIAVILLE (MM) - C'est hier soir qu'arrivaient dans la région les étudiants ontariens qui rendent la pareille à leurs homologues québécois dans le cadre d'un échange scolaire et culturel.

La première phase de cet échange s'est effectuée en septembre

dernier alors que 27 étudiants de la région se rendaient en Ontario pour une durée de trois mois.

Les Ontariens arrivent donc au Québec pour une période identique, 12 étudiants seront donc logés dans des familles de Warwick, Plessisville et Victoriaville.

Violente collision à Warwick: un mort et trois blessés

VICTORIAVILLE (GP) - Une très violente collision de deux automobiles, survenue hier vers 14 heures 30 à Warwick, a fait un mort, un blessé grave et deux blessés mineurs.

La victime est Réal St-Laurent, 27 ans, de Ste-Cécile de Milton.

Il a fallu réclamer l'assistance des pompiers de Victoriaville avec

les pinces de survie, pour dégager le corps de la victime. Selon le directeur adjoint de Victoriaville, M. Normand Arseneault, le toit de

l'auto, emprisonnant la victime, a dû être découpé. Cette opération, menée par cinq hommes, a pris une vingtaine de minutes.

Selon la Sûreté du Québec, poste d'Arthabaska, les deux autos se sont heurtées de front avec une

rare violence. La tragédie s'est produite sur la route 116 à environ un kilomètre du Motel TV. Le corps du défunt et les trois blessés ont été conduits à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. L'agent Blanchette a été chargée de l'enquête par le coroner Mathieu de Warwick.

Carnaval de la Pâtisserie: c'est parti

DISRAELI (GG) - Le Carnaval de la Pâtisserie de Disraeli a commencé hier à la Polyvalente de Disraeli, par une réception civique offerte par la Ville de Disraeli.

Sous le thème "Fraterniser pour bien se divertir", la réception réunissait plusieurs invités de marque de la Ville et des différentes organisations. Le maire, M. René Guertin, a prononcé le discours d'ouverture: "Le Carnaval de la Pâtisserie de Disraeli est un événement qui nous apporte à chaque année l'occasion de fraterniser et de s'amuser ensemble. Que cette fin de semaine soit pour tous et chacun d'entre nous, l'occasion de démontrer notre admiration pour le travail accompli. Le succès de ces festivités, je n'en ai aucun doute, sera à la mesure du dynamisme des organisateurs. Bon Carnaval et amusez-vous."

M. Marc-André Roy, président et M. Louis-Marie Monfette, directeur général ont déclaré: "Les activités pré-carnavalesques ont dépassées nos prévisions. Les billets pour le spectacle d'André Montmorency sont tous vendus pour un total de

365 spectateurs. Nous sommes vraiment confiant que la 7e édition du Carnaval sera une grande réussite."

M. Marc-André Roy a terminé en disant: "Nous sommes prêts à recevoir les nombreux visiteurs de toutes les régions. Les derniers détails (techniques, organisationnels) se sont terminés jeudi soir. L'an passé, nous avons atteint 30.000 visiteurs et nous visons cette année les 35.000."

La réception a aussi été marquée par la remise d'une plaque souvenir d'environ 5 pieds offerte par le Club des Gosseux de Disraeli, artisans de sculpture sur bois. M. René Guertin, maire de Disraeli, ainsi que Mme Anita Lemieux, présidente du Comité culturel, ont reçu cette plaque donnée par M. Réjean Bourgeault. Celle-ci représente 6 phases du développement de la ville de Disraeli ainsi qu'une des armées. Elle a nécessité quelques 300 heures de travail, de dire M. Bourgeault, et elle est remise comme appréciation à la Ville et au Comité culturel pour l'implantation de notre club qui compte 7 "gosseux".

Aide à sept entreprises

DRUMMONDVILLE (GP) - Sept entreprises du comté fédéral qui envisagent des investissements dépassant un million \$, recevront des subventions du gouvernement canadien pour une valeur de 321.297 \$.

C'est ce qu'a annoncé hier le député et ministre Yvon Pinard.

La plus importante subvention, 98.000 \$, va à SPG International de Drummondville pour un agrandissement de son entreprise de transformation de métal en y investissant 494.000 \$. SPG International fabrique des coffres à outils.

Vient ensuite l'investissement de 283.000 \$ de la firme Les Patates Préparées Baril, de St-Léonard d'Aston, pour un agrandissement. La subvention est de 56.000 \$.

Une subvention de 53.157 \$ est offerte à deux entreprises: Venmar de Drummondville et Dettson de Sherbrooke

pour mener conjointement une étude d'experts-conseils. Toutes deux oeuvrent dans la transformation du métal.

Par ailleurs, la compagnie Les Cofres-Forts Drummond reçoit une aide financière de 42.000 \$ pour sa relocalisation sur la rue Cormier à Drummondville. Investissement: 210.000 \$.

Une aide de 34.065 \$ pour un projet de design a été consentie à Dubois et Nadeau de Drummondville, une entreprise spécialisée dans le rembourrage industriel.

Les Industries Siontech de Ste-Clothilde implantent au coût de 57.000 \$, une entreprise de fabrication de pôles en bois. Subvention: 24.675 \$.

Finalement, Les Laboratoires Sagi de St-Germain, recevront une aide de 12.000 \$ pour réaliser une étude diagnostique de marketing. Cette entreprise fabrique des produits pharmaceutiques destinés aux vétérinaires.

CARITAS-SHERBROOKE

TIRAGE DE VOYAGES

LISTE DES GAGNANTS

Tirage du 31 mars 1983 —	Mme Virginie Scully de Montréal, Freeport, \$980.00, billet 55
Tirage du 22 avril 1983 —	Mme Huguette Gaulley d'East-Angus, Nassau, \$1220.00, billet 288
Tirage du 26 mai 1983 —	Mme Diane Morin de Québec, Daytona Beach, \$1220.00, billet 133
Tirage du 30 juin 1983 —	Mme Hélène Jacob de Sherbrooke, Nassau, \$2480.00, billet 012
Tirage du 28 juillet 1983 —	Mme Louise Bleton de Sherbrooke, Miami, \$1200.00, billet 095
Tirage du 25 août 1983 —	M. Paul Levasseur de Sherbrooke, Miami, \$1500.00, billet 125
Tirage du 29 septembre 1983 —	Mme Céline Letellier de Sherbrooke, Espagne, \$1900.00, billet 075
Tirage du 27 octobre 1983 —	M. Guy Bureau de Sherbrooke, Floride, \$900.00, billet 178
Tirage du 24 novembre 1983 —	Denise Saulnier de Fleurimont, Santo Domingo, \$1.440.00, billet 072
Tirage du 29 déc. 1983 —	Danielle Dubois de Sherbrooke, San Juan, \$1.720.00, billet 033
Tirage du 26 janvier 1984 —	Mme Françoise Boisard, East Angus, Cuba, \$1.600.00, billet 011

LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU LE 23 FEVRIER 1984.

AU CAFE NANKING, 2637 rue King ouest à Sherbrooke.



Un monument de glace décoré du slogan du Carnaval.



Collision sur la 143

Une collision entre une automobile et un camion, survenue sur la route 143, à la sortie de Windsor, direction de Bromptonville, a causé des blessures assez sérieuses au conducteur de l'automobile, qui était gardé sous observation

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

hier soir, au CHUS. Au moment d'écrire ces lignes, son identité n'avait pas été dévoilée. L'accident serait survenu à la suite d'une perte de contrôle.

L'actualité en photos



Avion sur la route

Un petit Cessna 180 a repris son vol vers Winnipeg, vendredi, après avoir atterri la veille au beau milieu de la Transcanadienne. L'appareil était parti de Dryden, en On-

tario. Le pilote Lloyd Shurvell avait décidé de se poser au sol, juste au sud de Winnipeg, à cause d'une accumulation de brouillard.

(Laserphoto PC)



Harcelé par le fisc

Idis Ben-Tahir se plaint que les fonctionnaires de Revenu Canada lui font la vie dure depuis plus d'un an parce qu'ils refusent de croire qu'il envoie de l'argent à ses parents malades, au Pakistan.

(Laserphoto PC)



Sauvée des flammes

Une résidente d'une habitation pour personnes âgées de Toronto est évacuée pendant qu'un incendie sévit dans l'édifice. Les quelque 300 résidents ont dû quitter les lieux, mais deux d'entre eux ont péri dans les flammes.

(Laserphoto PC)

A travers le pays

• Emplois: Parizeau triomphant

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances Jacques Parizeau a pris un malin plaisir hier à commenter les toutes fraîches statistiques fédérales sur la main d'œuvre qui lui donnent raison sur son destructeur Robert Bourassa.

La création d'emplois, de décembre 1982 à décembre 1983, s'avère plus importante que celle qu'il avait lui-même annoncée récemment.

Reprenant les chiffres avancés par M. Bourassa, basés sur des

moyennes, il a souligné que la moyenne de 45.000 emplois qu'il mentionnait s'avère en-dessous des données de Statistiques-Canada.

L'organisme fédéral rapporte en effet que cette moyenne s'établit plutôt à 57.000. Il s'agit de la moyenne de tous les mois des années 1982 et 1983.

M. Parizeau ajoute que les chiffres avancés par M. Bourassa ne sont pas plus exacts pour ce qui regarde l'Ontario et l'ensemble canadien.

• Table ronde Québec-municipalités

QUEBEC (PC) — D'ici la mi-mars, une première table ronde Québec-municipalités sera tenue avec le ministre de l'Environnement, a annoncé hier le ministre des Affaires municipales Jacques Léonard, à l'issue de la réunion préparatoire à la table ronde.

Quant au règlement qui doit accompagner le projet de loi 38, sur la participation gouvernementale au financement des municipalités, sa rédaction achève d'être mise au point et M. Léonard croit être en

mesure de le faire parvenir aux élus municipaux vers la mi-février.

De sorte que la commission parlementaire sur ce projet de règlement pourra être tenue au cours des premiers jours de mars, a dit le ministre.

Tel que prévu, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) n'était pas représentée à cette réunion préparatoire et seuls les représentants de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRC), qui représente 1200 des 1600 municipalités du Québec, y ont participé.

• Loi 40 et les handicapés

QUEBEC (PC) — Le projet de loi 40 sur l'enseignement primaire et secondaire public sera réécrit de manière à garantir sans aucune équivoque ni ambiguïté le droit des citoyens de toutes catégories à l'éducation et à des services éducatifs.

Voilà l'assurance faite hier par le parrain du projet de loi, le ministre de l'Éducation Camille Laurin. Il attribue à une difficulté de formu-

lation dans le libellé actuel l'interprétation faite par plusieurs regroupements de handicapés qui jugent discriminatoire le projet 40.

"On va remplacer cette formulation par une autre qui dissipe tout doute, toute ambiguïté à cet égard", a déclaré M. Laurin aux journalistes à l'issue d'une séance de travail de la commission parlementaire.

• Commissaires industriels: congrès

MONTREAL (PC) — Les 80 commissaires industriels du Québec tiendront un congrès, en compagnie des principaux agents économiques et de plusieurs ministères, sociétés d'État et grandes corporations, à compter du 30 septembre à Trois-Rivières.

C'est ce qu'a annoncé vendredi le président de la Bourse de Montréal,

M. Pierre Lortie, également président d'honneur du 25ème congrès annuel de l'Association des commissaires industriels du Québec, l'ACIQ.

Le congrès se tiendra du 30 septembre au 3 octobre, et portera sur le rôle du commissaire industriel et de la concertation dans le domaine économique.

Création d'emplois: Roberts reporte la signature de l'entente avec Québec

QUEBEC (PC) — Le ministre fédéral John Roberts a informé jeudi le ministre des Affaires municipales du Québec Jacques Léonard que la signature de l'entente entre les deux gouvernements au sujet des programmes de création d'emploi est reportée vers le 16 février.

A ce moment, le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration sera de retour d'un long voyage en Europe et disponible pour la signature de l'entente, intervenue le 23 janvier.

En rendant public hier le texte de la lettre que M. Roberts lui a fait parvenir jeudi, M. Léonard a aussi remis à la presse le texte d'une lettre de M. Roberts, datée du 13 jan-

vier et adressée à des élus municipaux, dans laquelle il se disait prêt à signer "immédiatement" cette entente.

Mais le 27 janvier, M. Roberts faisait parvenir à M. Léonard un télégramme dans lequel il reportait la signature afin, disait-il, de pouvoir auparavant porter le texte de l'entente à l'attention du cabinet fédéral.

Le texte final de l'entente a été établi le 23 janvier et dès le lendemain M. Léonard annonçait qu'il était prêt à signer "dans les 24 heures".

Cette entente doit permettre aux 1.600 municipalités du Québec de profiter de certains programmes

d'aide financière pour la création d'emploi.

"Plus aucun retard n'est exsuable dans ce dossier", a dit M. Léonard.

Mais M. Donald Johnston, ministre d'État fédéral au Développement économique, montre encore moins d'empressement à l'égard des municipalités québécoises.

M. Johnston n'a même pas encore répondu à M. Léonard qui lui a écrit il y a quatre mois pour lui offrir d'élaborer ensemble une entente rendant possible le financement conjoint de projets municipaux plus durables comme la voirie municipale, les loisirs, les systèmes d'eau potable, l'assainissement des eaux,

la revitalisation de centres-villes ou la récupération et le recyclage des déchets.

Accusant Ottawa de considérer les municipalités du Québec comme "des belles politiques" plutôt que des "institutions administratives responsables", M. Léonard s'est demandé si le fédéral est "vraiment intéressé à stimuler l'emploi et l'investissement en milieu municipal au Québec".

"Il y a lieu de se poser des questions sérieuses sur une telle façon d'administrer les taxes payées à Ottawa par les Québécois", a souligné le ministre québécois.

L'Hôpital Notre-Dame menacé de tutelle

MONTREAL (PC) — L'hôpital Notre-Dame, à Montréal, est sous la menace de tutelle du ministère des Affaires sociales si d'ici le 8 février il ne réussit pas à présenter un plan de redressement budgétaire de l'ordre de \$7 millions.

C'est ce que le quotidien Le De-

voir apprenait, vendredi, de chercheurs de cet établissement de santé.

Jeudi, un comité spécial formé de représentants de l'hôpital, du MAS, de l'Université de Montréal et du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Mon-

tréal s'est réuni pour étudier l'impact de la fermeture éventuelle des services d'obstétrique et de néonatalogie de Notre-Dame.

Le comité doit faire rapport au conseil d'administration de l'hôpital lundi, en fin d'après-midi. C'est là où les cartes vont se jouer.

L'hôpital Notre-Dame, considéré

depuis plusieurs années comme la bête noire du réseau, a déjà au cours des cinq dernières années, effectué des coupures de l'ordre de \$12 millions. On estime que ce n'est pas suffisant, invoquant le fait que l'hôpital accapare à lui seul \$7 millions des \$100 millions du déficit des hôpitaux québécois.

Pêcheurs unis: le fédéral l'emporte

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Au terme d'une longue guerre de tranchées entre les ministres des Pêches Pierre De Bané et Jean Garon, c'est finalement le gouvernement fédéral qui mettra la main sur l'ensemble des actifs de Pêcheurs unis du Québec, qui avait été mis en faillite en décembre dernier.

Ottawa a vu hier après-midi son offre de plus de \$14 millions acceptée par les syndicats responsables de la revente des PUQ.

Dans un communiqué, vendredi, le ministre fédéral des Pêches Pierre De Bané avait souligné que le geste d'Ottawa était destiné à protéger le début de la saison de pêche 1984 et de lui permettre de démarrer dans des conditions normales. Mais de Québec, le ministre Garon a aussitôt laissé planer la menace de priver les usines d'Ottawa de leur permis provinciaux.

En fin d'après-midi, un porte-pa-

role de Pêches et Océan, M. Yvon Bureau, a confirmé que l'offre fédérale avait été préférée à celles de groupes indépendants appuyés financièrement par le gouvernement du Québec.

Ottawa rachète l'ensemble des 17 lots de la faillite des PUQ tandis que l'offre des indépendants ne portait que sur une partie des actifs de la coopérative.

Garon menace

Cette annonce a aussitôt soulevé des commentaires amers du côté de Québec, le ministre québécois Jean Garon soulignant même la menace de ne pas fournir de permis aux usines fédérales. "Pour les usines de transformation, la juridiction est très claire, je me retrouverai avec des demandes de permis de gens venant du milieu et d'autres venant d'Ottawa, que voulez-vous que je fasse", a-t-il lancé.

"M. De Bané vient d'acheter à

trois fois le prix des usines désuètes", a lancé hier le ministre québécois des Pêches Jean Garon. "Avec sa compagnie, De Bané ne vise pas la rentabilité ailleurs qu'à la prochaine élection", a-t-il ajouté, "de toutes façons dans six mois il sera sur les banquettes de l'Opposition s'il est encore là", a-t-il conclu.

Pour le ministre De Bané, c'est un "geste de conciliation qu'Ottawa a posé". "Cela permettra sans équivoque de sauver la saison de pêche de 1984", d'ajouter M. Bureau.

Ottawa estime agir "en conformité avec les intérêts exprimés par la grande majorité des pêcheurs et des travailleurs des PUQ. Selon beaucoup d'observateurs sur place toutefois, les pêcheurs demeureraient divisés sur les modes fédéral et provincial de développement des pêches au Québec.

Dans son communiqué M. De Bané affirmait que Pêcheries Car-

tier, compagnie fédérale qui a fait l'offre, "représente pour l'économie régionale l'assurance d'une contribution dynamique marquée par un souci d'ouverture envers les producteurs indépendants".

"Il est certain que tous les indépendants qui voudront acheter des actions pourront embarquer n'importe quand", a lancé M. Bureau.

Steinberg vs Métro

L'offre d'Ottawa devait être soumise au syndicat le 24 janvier mais le fédéral et le gouvernement du Québec avaient demandé de repousser l'échéance jusqu'à vendredi.

Les deux soumissions différaient largement, reflétant la structure fort différente qu'entrevoient Ottawa et Québec pour le secteur des pêches au Québec. Ottawa y allait d'une offre globale, pour l'ensemble des actifs en incluant des usines vouées à un déficit chronique.

Hull et le crime Le maire dément les statistiques qu'on a publiées

HULL (PC) — Le maire Hull, M. Michel Légère, a tenu à démentir les statistiques publiées en début de semaine par le ministère québécois de la Justice voulant que la ville de Hull soit en tête de liste des 15 villes les plus peuplées du Québec quant au nombre de crimes par 1.000 habitants.

M. Légère a déclaré aux membres de la presse régionale que contrairement au rapport ministériel, il est faux de baser l'étude de la criminalité à Hull sur une population de 55.000 habitants. Selon le maire, il faudrait plutôt parler de 75.000 personnes. Il a, en effet, rappelé que la ville de Hull, qui est la capitale régionale de l'Outaouais, accueille quotidiennement 20.000 personnes qui résident à l'extérieur et qui viennent y travailler.

Il affirme que plusieurs citoyens de l'extérieur viennent profiter de différents services offerts par la ville tant au niveau des divertissements qu'au niveau culturel.

"Qu'il s'agisse d'un vol d'une calculatrice, d'une paire de gants ou

d'un véhicule, la ville de Hull se fait un devoir de donner suite à cette plainte. Tous les vols signalés au service de la police de Hull sont enregistrés et figurent à l'intérieur des données du rapport annuel", de préciser M. Légère.

Il serait donc logique et souhaitable que le ministère de la Justice précise dans son rapport les différentes catégories de crimes afin de ne pas fausser la réalité, estime-t-il.

Un seul meurtre a été enregistré en 1982 sur le territoire de la ville de Hull et une personne a été inculpée relativement à cette affaire.

Interrogé à savoir si les autorités municipales entendent réagir suite à la publication de son rapport, le maire Légère a déclaré qu'il informera le ministère de la Justice des éléments qui reflètent la réalité de la ville au niveau des infractions commises en tenant compte plus particulièrement des infractions que l'on ne peut qualifier de nature purement criminelle.

Marchessault condamné à 14 ans de prison La défense ira en appel

MONTREAL (PC) — Le procureur de la Défense, Me Gabriel Lapointe, a laissé savoir qu'il en appellerait de la sentence de 14 ans d'emprisonnement prononcée contre l'ancien chef de la brigade des stupéfiants de la police de la CUM, M. Henri Marchessault.

"J'ai comme ligne de conduite, dans ma profession, de ne jamais me prononcer immédiatement après la sentence. Mais dans ce cas, je le dis sans hésitation, oui, j'en appellerai", a lancé l'avocat.

"Il a tout perdu, à toutes fins utiles", a laissé tomber Me Lapointe, à sa sortie de la salle d'audience. "Il a déjà subi un châtiement sur le plan personnel, qui est terrible, mais 14 ans en plus..."

Me Lapointe a également souligné que M. Marchessault "bénéficiât d'un certain courant de sympathie dans l'opinion publique" et qu'il "n'avait pas de vice connu et ne quittait pas la demeure familiale".

Il a souligné ne pas comprendre une telle sévérité de la part du juge Gerald Ryan, qui apparentait cette cause à celle d'un policier ayant

trafiqué de l'héroïne, en 1969. "Depuis 1969, dans notre société, il y a une opinion plus diluée quant aux effets néfastes du haschisch. La législation et les tribunaux ont pourtant changé de philosophie sur la nocivité du haschisch." Le juge Ryan citait lui-même le haschisch comme une drogue douce.

avait sollicité une peine de deux ans moins un jour — soit une sentence purgée dans une prison provinciale — avec une sentence de travaux communautaires.

Le procureur a également qualifié la réaction de désespoir de Mme Micheline Marchessault, dans la salle d'audience. "On a vu l'élan avec lequel elle a voulu regagner son mari." Mais l'épouse du chef de brigade n'avait pas bien compris la teneur de la sentence. En entendant énumérer les peines de 7 ans, 14 ans, 12 ans pour chacun des sept chefs, celle-ci croyait que son mari avait été condamné à la perpétuité, en additionnant les sept sentences.

"Mais elle est relativement plus calme maintenant", a-t-il ajouté.

Quant à l'avocat de la Couronne, Me Claude Melançon, il n'était pas disponible pour commenter la sentence. Ce dernier s'est faufilé dans les corridors du Palais de justice de Montréal et les journalistes n'ont pu le rejoindre.



Henri Marchessault

Un dépressif avancé

L'avocat de la Défense a comparé la réaction de l'ancien chef de brigade à celle d'un "dépressif avancé". On a vu, a-t-il laissé savoir, "un affaissement qu'on n'avait jamais cru possible chez un individu de la force d'Henri Marchessault".

"J'espérais qu'il aurait une peine avec laquelle il pourrait vivre, mais pas 14 ans. M. Marchessault n'a jamais imaginé que ça pourrait être 14 ans", a-t-il commenté en anglais.

Dans sa plaidoirie, Me Lapointe

Carnaval de Québec Seize équipes au concours de sculpture

Par RUDY LE COURS

QUEBEC (PC) — Qu'est-ce qu'on peut faire avec une égoïne, une machette, une hache et une pelle?

La célébration de Bacchus, répondent les Italiens, une étude sur la liaison, proposent les Allemands, l'arrivée du printemps, soumettent les Finlandais.

Pierre de Coubertin. Ici, les barrières linguistiques tombent. Chaque sculpteur transmet à travers thème et techniques sa conception de l'art ou son crédo de beauté

bianche qui anime le concours les attire.

La relation particulière qui s'établit entre l'artiste et le public qui assiste à la naissance de l'oeuvre stimule suffisamment pour qu'un Britannique comme David West brave le froid une quatrième année consécutive.

Cette année, ses deux coéquipiers et lui comptent bien décrocher le prix du Québec avec un monument mettant en scène des ours en action dans un décor très réaliste.

Forte compétition

Mais comme à Sarajevo, la compétition est forte. L'équipe suisse qui a mérité les grands honneurs l'an dernier avec une élégante métaphore baptisée "L'Arbre de vie" espère répéter son exploit en déployant un paon dont la queue, véritable dentelle de neige, porte les 12 symboles de l'année astrale.

D'autres trios, comme les Français ou les Néerlandais, offrent des formes abstraites qui mettent en valeur les surprenantes possibilités d'un matériau à la fois massif, fragile et capricieux.

Cette année, les artistes ont de la veine : la neige est abondante et la température n'a jamais menacé d'emporter dans une sloche anonyme des heures et des heures de travail.



Le premier ministre Lévesque a profité d'une réception, hier soir, pour serrer la main au bonhomme carnaval.

trois canadiennes, participent cette année au concours international de sculpture sur neige organisé dans le cadre du carnaval de Québec qui battra son plein jusqu'au 12 février dans la Vieille Capitale.

Cette compétition artistique se déroule dans un esprit qui n'aurait pas déplié à un certain

aux nombreux curieux qui regardent mesurer, tailler, découper, graver ou poncer.

Si l'équipe finlandaise est formée de jeunes étudiants qui viennent de remporter le grand prix de sculpture sur neige de leur pays, nombre de compétiteurs ont fait de cet art leur gagne-pain. L'am-

Drogues: 30 mois pour une mère de 5 enfants

QUEBEC (PC) — Une mère de cinq enfants du quartier Limoulou à Québec a écopé de 30 mois de prison vendredi pour trafic de drogues à usage contrôlé.

Micheline Samson, 34 ans, a été reconnue coupable d'avoir vendu du métaqualon à sept adolescentes âgées de 14 et 15 ans, entre les mois de juillet et octobre 82.

La preuve a révélé qu'elle s'était procurée 1.111 pilules au moyen de prescriptions faites à son nom, à ceux de ses deux frères et d'une belle-soeur.

Le cas d'une adolescente qui a failli se précipiter en bas d'une passerelle à la polyvalente de Neufchâtel avait amené la police à faire enquête.

Appuis du PQ pour les techniciens de T.-M.

MONTREAL (PC) — Huit membres de l'Assemblée nationale, chacun président un caucus péquiste régional, ont donné, vendredi, leur appui à l'Association des techniciens de Télé-Métropole (ATTM). Ce syndicat regroupant plus de 160 techniciens subit un lock-out depuis 15 mois. Les députés demandent à l'employeur "une ouverture vers une entente" et dénoncent "l'esprit anti-syndical qui anime Télé-Métropole".

Ont signé cette prise de position: Mmes Carmen Juneau et Louise Harel et MM. Yves Blais, Jean-Paul Bordeleau, Raymond Brouillard, Hubert Desbiens, Marcel Gagnon, Denis Perron et Léopold Marquis. Chacun de ces députés est président du caucus du PQ dans sa région.

Après avoir rappelé que, contrairement à la rumeur, rien n'est réglé entre Télé-Métropole et ses techniciens, les élus soulignent que

l'employeur insère des "clauses inacceptables" dans son projet de protocole de retour au travail. Toutefois, cette clause 7 où les élus croient retrouver une demande de "sabordement" de l'ATTM. Personne de responsable, dit la déclaration, peut signer cette clause dont le texte suit:

Tous les employés qui n'auront pas été rappelés (sous-entendu par Télé-Métropole) dans les dix (10) jours de la signature (sous-entendu, de ce protocole de retour au travail) seront réputés comme ayant été mis à pied...

"C'est pourquoi, poursuit le communiqué, nous, présidents régionaux du caucus du PQ, dénonçons sans détour l'esprit anti-syndical qui anime Télé-Métropole et incitons la direction à manifester plus de sens de ses responsabilités devant ses employés et, par ricochet, envers ses auditeurs et ses commanditaires."

Fonds de solidarité de la FTQ: les actions à 10\$ sont en vente

MONTREAL (PC) — Le Fonds de solidarité de la FTQ a été officiellement lancé, vendredi. Les actions, au coût de \$10 pièce ont été mises en vente dès midi, après que la Commission des valeurs mobilières du Québec eut donné son aval au fonds d'investissement.

Le fonds, destiné à maintenir, créer ou sauver des emplois, a été inauguré par le pdg du fonds, M. Claude Blanchet, épaulé du secrétaire général de la FTQ et du président de la centrale, MM. Fernand Daoust et Louis Laberge.

La campagne d'adhésion au fonds a débuté par la même occasion,

vendredi midi. M. Laberge ne cachait d'ailleurs pas sa fierté en annonçant que le Fonds de solidarité possédait déjà 25 actionnaires, soit autant d'employés du local 298 des employés de service, FTQ, qui ont chacun acheté pour \$1.000 d'actions.

L'objectif de la campagne, sous le thème "Une action pour l'emploi", est de recueillir \$12 millions uniquement en 1984, auprès des 400.000 membres de la Fédération des travailleurs du Québec et du public.

Les objectifs du Fonds de solidarité sont de créer ou sauver des emplois, de favoriser la formation

de travailleurs dans le domaine économique et de rapporter des dividendes au détenteur d'actions.

Le Fonds a déjà reçu \$10 millions, grâce à un prêt à bas taux d'intérêt de la part du gouvernement du Québec. L'Assemblée nationale a également voté une loi, instituant officiellement le fonds. Il ne restait à venir que l'aval de la Commission des valeurs mobilières du Québec, que la FTQ a reçu vendredi midi, une demi-heure avant sa conférence de presse.

Avec les sommes injectées, le fonds se chargera d'investir dans diverses compagnies afin de sau-

vegarder ou créer de l'emploi. Les investissements seront directement proportionnels au montant global des actions vendues.

Rentabilité nécessaire

Mais, avant que le fonds n'investisse, assure M. Laberge, "la compagnie devra nous montrer ses livres". Si la compagnie n'est pas rentable, le fonds s'abstiendra d'y injecter des fonds, a rappelé M. Claude Blanchet. "C'est un fonds de solidarité pas un fonds de charité."

COINCÉ

QUAND VIENT
LE TEMPS DE CHOISIR
UN R.E.É.R.?

Vive le nouveau R.E.É.R. souple et pratique!

Voici le SUPER R.E.É.R. À INTÉRÊT QUOTIDIEN

Vous cherchez le meilleur des R.E.É.R.? Venez à la Banque de Montréal, parce que seule la Banque de Montréal vous offre le nouveau super compte de retraite à intérêt quotidien.

Souple parce qu'il ne vous «coince» plus dans un dépôt à terme fixe et parce qu'il vous offre la possibilité de choisir une autre option pour votre R.E.É.R. à une date ultérieure.

Pratique parce que votre intérêt est calculé chaque jour et composé chaque mois. Ça c'est 10 fois de plus que n'importe quelle autre banque. Pratique aussi parce qu'il vous offre un taux d'intérêt concurrentiel et parce que le super compte de retraite à intérêt quotidien vous donne droit à un taux d'intérêt-boni sur les soldes de \$5 000 et plus et cela sans aucuns frais de quelque nature que ce soit.

Aucun autre R.E.É.R. ne vous offre autant

Voilà de bonnes raisons de choisir le nouveau super compte de retraite à intérêt quotidien et voilà autant de bonnes raisons de transférer votre R.E.É.R. si vous en avez un ailleurs.

Venez donc à la Banque de Montréal ou vous pouvez choisir parmi tout un éventail d'options le R.E.É.R. qui convient parfaitement à vos besoins.

Mais, hâtez-vous! Vous avez jusqu'au 29 février 1984 pour économiser sur vos impôts de 1983.

Pour plus d'information, passez à votre succursale ou téléphonez à l'InfoService de la Banque de Montréal... ou vous avez changé notre façon de faire.

InfoService Montréal: 877-1285, à l'extérieur de Montréal: 1-800-361-1854.

Banque de Montréal



**RABAIS FANTASTIQUES POUR VOTRE FAMILLE,
VOTRE FOYER ET POUR VOUS-MÊME -**

LUNDI C'EST LE 144 JOUR 144

CES PRIX SONT EN VIGUEUR POUR UNE JOURNÉE SEULEMENT. HÂTEZ-VOUS POUR UN MEILLEUR CHOIX.

VETEMENTS-CHAUSSURES	VETEMENTS-CHAUSSURES	SPECIAL VEDETTE	ARTICLE VEDETTE	ARTICLES MÉNAGERS	SANTÉ-BEAUTÉ
CULOTTES DE PLASTIQUE POUR BÉBÉS Paquet de 5 paires. Tailles P.M.G. 1 44	PANTOUFLES POUR FILLETES Lavables. Choix de couleurs. Pointures P.M.G. 1 44	COCA-COLA 6 bouteilles de 284 ml (10 oz) 1 44	MONTRE AUTO-COLLANTE Montre digitale. Choix de couleurs. Prix spécial Woolco! 3 44	ASSORTIMENT DE VERRES Tels que: verre à eau, à jus, ou à bière. 2 pour 1 44	PAIN DE SAVON "BABY DWN" Paquet de 4 pains 1 44
CULOTTES POUR ENFANTS 100% coton. Tailles 2 à 3x 2 pour 1 44	CALEÇON OU VESTE pour hommes, polyester et coton. P.M.G.TG. 1 44	ALIMENTS-BONBONS	CAMERA MUSIQUE JOUETS	ASSORTIMENT DE TASSES Choix de motifs 1 44	"BAYER" POUR ENFANTS Boîte de 24 comprimés 2 pour 1 44
CALEÇONS OU CULOTTES Pour garçons ou filles. Coton polyester. Tailles 4 à 6x 2 pour 1 44	PANTOUFLES pour dames. Lavables, pointures interrompues. 1 44	PÂTE DE TOMATES 156 ml ou sauce aux tomates tout usage 398 ml 3 pour 1 44	MAGICUBES Paquet de 3 magicubes 1 44	CINTRES DE PLASTIQUE Paquet de 3 cintres. Choix de couleurs 2 ppts 1 44	CURE-OREILLES "WOOLCO" Boîte de 400 de 9 pastilles 1 44
CULOTTES POUR FILLETES Modèle régulier ou slip. Tailles 8 à 14 2 pour 1 44	LITERIE-COUTURE TAPIS	ASSORTIMENT DE TARTES 652 grammes 1 44	CASSETTES VIERGES "Audition" 60 minutes 1 44	HORTICULTURE ANIMALERIE	PASTILLES "HALL" POUR LA GORGE Boîte de 9 pastilles 4 ppts 1 44
BAS COURTS POUR DAMES ET FILLETES Polyester. coton. Pointures 7 à 9 ou 9 à 11 2 pour 1 44	PAQUET DE 3 DEBARBOUILLETES 100% coton 1 44	SACHETS DE THE Paquet de 100 sachets 1 44	CADRES MOULES Pour photos de 12.7 x 17.7 cm 1 44	PLANTES TROPICALES Pot de 4 po. 2 pour 1 44	SERVIETTES HUMIDES "WOOLCO" Boîte de 70 régulières ou format pour enfants 1 44
BAS COURTS POUR DAMES Modèle "Boone Sack". Acrylique nylon. Pointures 9 à 11 1 44	LINGES À VAISSELLE 100% coton 2 pour 1 44	HUILE VÉGÉTALE Bouteille de 1 litre 1 44	ASSORTIMENT DE JOUETS Pour garçons et filles 1 44	"JACINTHE" PLANTE ODOURIFÉRANTE Pot de 4 po. Dégage une très bonne odeur. Choix de rose, blanc ou violet. 1 44	DENTIFRICE AQUA-FRESH 150 mL 1 44
BAS BERMUDAES POUR DAMES Acrylique-nylon. Pointures 9 à 11 1 44	PAQUET DE 4 TORCHONS À VAISSELLE 100% coton 1 44	ARACHIDES BLANCHES SALES 500 grammes 1 44	ARTICLES MÉNAGERS	TERREAU TOUT USAGE 17.5 litres 1 44	DESODORISANT "D'AMOUR" En aérosol 100 ml 1 44
BAS-CULOTTES "L'AMOUR" Avec culotte de soutien. Beige ou épice. Tailles A-B 1 44	NAPPERONS Choix de modèles 1 44	RONDELLES À LA MENTHE Boîte de 100 grammes 2 pour 1 44	ASSOULPISSEUR "LA PARISIENNE" Format de 3.6 litres 1 44	BATONNETS D'ENGRAIS "JOBE'S" 10-4-5, 15 grammes 2 ppts 1 44	RASOIR JETABLE "BIC" Paquet de 10 rasoirs 1 44
BAS-CULOTTES POUR DAMES Beige ou épice. Paquet de 2 paires. Tailles A-B 1 44	TISSUS UNIS OU IMPRIMÉS polyester et coton, 115 et 150 cm de large le mètre 1 44	BONBONS AU LAIT MALTE 454 grammes 1 44	EAU DE JAVEL "JAVEX" 3.6 litres 1 44	LITIERE SANITAIRE POUR CHATS 4.54 kg 1 44	PURIFICATEUR D'AIR "WIZARD" Solide 6 oz 2 pour 1 44
BAS-CULOTTES POUR DAMES Beige ou épice. Taille universelle 3 pour 1 44	COUVRE-MATELAS En vinyle pour lit simple 1 44	BONBONS MELANGES "TREBOR" 368 grammes 1 44	PROTÈGE-GAMELLES pour cuisinière électrique 2 ppts 1 44	NOURRITURE POUR CHATS "TENDER VIT-LE" Boîte de 12 sachets de 500 grammes 1 44	TABAGIE
BAS-CULOTTES TAILLES FORTES Beige ou épice. 160 à 200 livres. Paquet de 2 paires 1 44	PAQUET D'ENTOILAGE 100% rayonne 2 ppts 1 44	ARTICLES D'UTILITÉ	TAMPONS À RECUPER "JET'S" Paquet de 12 tampons 2 ppts 1 44	QUINCAILLERIE-PEINTURE PAPIER PEINT	BRIOLET "TOBAI" Non rechargeable 2 pour 1 44
BAS POUR HOMMES Acrylique nylon. Pointures 10 à 12 1 44	FINETTE IMPRIMÉE 100% coton 90 cm de large le mètre 1 44	PAPIER HYGIÉNIQUE Paquet de 6 rouleaux 1 44	POUDRE À RECUPER "OLD DUTCH" 400 grammes 3 pour 1 44	AMPOULES "SYLVANIA" 40-60-75-100 watts. Paquet de 2 ampoules 2 ppts 1 44	JEU DE CARTES "TRUMP" Fini plastique 2 ppts 1 44
BAS DE TRAVAIL Laine / nylon. Pour hommes et garçons 1 44	CISEAUX Acier inoxydable 1 44	PAPIER D'ALUMINIUM 30.5 cm x 61 m 2 ppts 1 44	FILTRES À CAFÉ Paquet de 100 filtres, modèle panier. 2 ppts 1 44	PILES "EVEREADY" AA-C-D en paquet de 2 ou 9 volts en paquet de 2 paquets 1 44	ASSORTIMENT DE CROUSTILLES "Dulac" petit sac 4 pour 1 44
SLIPS "MONDOR" POUR DAMES 100% nylon avec gousset de coton. Une seule grandeur 2 pour 1 44	BOBINES DE FIL 100% polyester 6 pour 1 44	PAPIER TRANSPARENT "GLAD" 30 cm x 60 m 1 44	AMMONIAC "OLD DUTCH" 1 litre 2 pour 1 44	ACCESSOIRES DE QUINCAILLERIE Tels que: ruban adhésif, corde d'extension 3 mètres etc... 1 44	CENTRE DE L'AUTO
CULOTTES POUR DAMES Modèle régulier ou taille forte. 100% nylon. Tailles P.M.G.TG. 1 44	FILE "PHENTEX ORCHIDEE" 100% acrylique, 100 grammes 1 44	PAPIER CIRE Rouleau de rechange seulement. 30 cm x 30.5 mètres 2 pour 1 44	EPONGES JET Paquet de 2 petites éponges ovales. 4 pour 1 44	LAMPE DE POCHE miniature 1 44	ANTIGEL POUR CONDUIT D'ESSENCE 150 ml 5 pour 1 44
TEE-SHIRT POUR GARÇONS Polyester-coton. Tailles P.M.G. 1 44	FILE "PURELLA" 100% acrylique, 100 grammes 1 44	SACS À SANDWICHES Paquet de 100 sacs 2 ppts 1 44	LIQUIDE BLEU POUR CABINETS DE TOILETTE 24 heures. Format de 350 ml 2 pour 1 44	ASSOULPISSEUR BOUNCE 200 feuilles. Ote. 70 1 44	TRAITEMENT D'ESSENCE "STP" 250 ml 1 44
SLIPS EN BOITE POUR HOMMES Polyester-coton. Tailles P.M.G.TG. 1 44	LAINE "WOOLCREST" 100% acrylique, 4 brins, 50 grammes 2 pour 1 44	SACS À ORDURES POUR LA CUISINE Paquet de 15 sacs 2 ppts 1 44	ASSIETTES À TARTES EN ALUMINIUM Faquet de 6 assiettes de 8 po. 2 ppts 1 44	ACCESSOIRES POUR LA PEINTURE Tels que: ensemble de 2 rouleaux 9" po. ou ensemble de 2 rouleaux 7" po. avec manches etc... 1 44	ASSORTIMENT DE BOUGIES Champion Tuner ou AC. 1 44
CALEÇONS ASPECT DENIM POUR HOMME-S Polyester-coton. Tailles P.M.G. 1 44	BOURRE 100% polyester, 150 cm de large le mètre 1 44	SACS À ORDURES POUR L'EXTÉRIEUR Paquet de 18 sacs 1 44	DESODORISANT POUR TAPIS Alizé, 350 g 1 44	PAIN DE SAVON "CASHMERE" 90 grammes 5 pour 1 44	ASSORTIMENT DE BIJOUX Tels que: chaînes ou boucles d'oreilles. 1 44
TEE-SHIRTS POUR HOMMES Polyester-coton. Tailles P.M.G. 1 44	PIECES DE SUEDE ET DE CUIR VÉRITABLE Pour artisanat sac de 225 grammes 1 44	SERVIETTES DE TABLE Paquet de 240 1 44	ASSIETTES À TARTES EN ALUMINIUM Faquet de 6 assiettes de 8 po. 2 ppts 1 44	ASSORTIMENT DE PORTE-MONNAIE 1 44	BAS SPORT "ADIDAS" Bas blanc pour le sportif. (rayon des sports) 1 44
BAS SPORT POUR HOMMES Acrylique-nylon. Pointures: 10 à 13 1 44	VINYLE PROTECTEUR CLAIR 69 cm de large le mètre 1 44	RUBAN TRANSPARENT 12 mm x 33 m 3 ppts 1 44	ASSORTIMENT D'ARTICLES EN PLASTIQUE . Sterilite, tels que: plat à vaisselle, chaudière, bols, etc. 1 44	SANTÉ-BEAUTÉ	CADRE POUR PHOTOS, DIPLOMES Dimensions: 13 x 18 cm (5 x 7 po.) ou 20 x 25 cm (8 x 10 po.) 1 44
BAS DE TRAVAIL POUR HOMMES Fabrication canadienne 1 44	ALIMENTS-BONBONS	BATON DE COLLE "KRAZY GLUE" 2 ml 1 44			
FOULARDS OU GANTS POUR HOMME-S Choix de textures 1 44	PAIN DE POUËLT Tranché 3.16 kg 1 44	HUILE À LAMPE 1 litre ou bouquet de fleurs séchées 1 44			
	FROMAGE CHEDDAR "LEMAIRE" Frais du jour. Format de 227 grammes (8 oz) 1 44	ASSORTIMENT DE BOUGIES Choix de teintes 8 pour 1 44			
	FROMAGE "GRUYERE FONDU" Format de 228 grammes 1 44				

VIANDE FUMÉE "Pastrami" Prix courant Woolco! 9.70 kg 4.41 lb Prix spécial Woolco! 7⁵⁶ kg 3⁴⁴ lb	PÂTES ALIMENTAIRES Telles que: macaroni, spaghetti ou spaghettini. 900 grammes Prix spécial Woolco! 3 pour 2 44	CHIFFON ABSORBANT Paquet de 12 Prix spécial Woolco! 2 pour 1 44	ALBUM PHOTOS 40 pages adhésives Prix courant Woolco! 4.97 Prix spécial Woolco! 3 44	PAPIERS MOUCHOIRS "FACELLE" Boîte de 60. Prix courant Woolco! .79 Prix spécial Woolco! 5 pour 2 44	JEU DE 6 COUTEAUX À BIFTECK Lame en acier inoxydable. Prix courant Woolco \$5. Prix spécial Woolco 3 44
NETTOYEUR AJAX Nettoyeur tout usage avec ammoniac. 1 litre. qte 99. Prix courant Woolco 2.46 Prix spécial Woolco 2 pour 3 44	POTS DE PLASTIQUE Pour plantes intérieures. Dimensions 12 pouces. Choix de couleurs Prix courant Woolco 3.46 Prix spécial Woolco 2 44	CULOTTES POUR DAMES 100% nylon, boîte de 3, P.M.G. Prix spécial Woolco 4 44	BAS SPORT POUR HOMMES Coton / nylon, paquet de 3, gr. 10 à 12. Prix courant Woolco 5.87 Prix spécial Woolco 4 44	CHANDAIL-T POUR FILLETES Manches longues, modèle à rayures. Polyester/coton. Tailles 8 à 14 Prix courant Woolco! 3.47 Prix spécial Woolco! 2 44	PANTOUFLES POUR DAMES Confortables. Choix de couleurs. Pointures P.M.G. Prix courant Woolco! 3.97 Prix spécial Woolco! 2 44
PANTOUFLES POUR DAME Choix de modèle. Pointures interrompues. Prix courant Woolco! 5.97 à 8.97 Prix spécial Woolco! 2 44	ESPADRILLES POUR ENFANTS De toile bleue. Pointures: 8 à 13 Prix courant Woolco! 7.97 Prix spécial Woolco! 5 44	SERVIETTES DE BAIN 100% coton Prix courant Woolco! \$4 et 4.96 Prix spécial Woolco! 3 44	NAPPE DE VINYLE Dimension 50 x 70 po. Prix courant Woolco! 3.50 Prix spécial Woolco! 2 44	PAPIER PEINT PRE-ENCOLLE Et lavable. 1 bobine couvre 5.15 m ² (55.4 pi. ²) Prix courant Woolco! 5.49 Prix spécial Woolco! 3 44	FILTRE À L'HUILE FRAM PH8A, PH13A, PH25, PH30, PH43. Prix courant Woolco 3.48 Prix spécial Woolco 2 44

Menu du Café Rouge

BONS ACHATS SUPPLÉMENTAIRES

JAMBON CUIT Tranché, maigre Prix courant Woolco! 6.80 kg 3.09 lb Prix spécial Woolco! 4⁹² kg 2²⁴ lb	PAPIER ESSUIE-TOUT Rouleau géant Prix courant Woolco! 1.19 Prix spécial Woolco! .94	Gobelets ISOLANTS Paquet de 100 gobelets de 195 ml (7 oz) Prix courant Woolco! 1.97 Prix spécial Woolco! 1 54	GRAINES DE TOURNESOL Paquet de 1.13 kg (2 1/2 lb) Prix courant Woolco 1.76 Prix spécial Woolco 1 34	DILUANT À PEINTURE Format de 4 litres, qt. 100. Prix courant Woolco 3.86 Prix spécial Woolco 3 34
ASSIETTE DE CREVETTES L'assiette! 3 44				



PLAZA ROCK FOREST 4857, boul. Bourque, Rock Forest
 HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h.30 à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h.30 à 21h. SAMEDI: 9h à 17h.
 GARAGE-OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI 8h à 18h. JEUDI et VENDREDI: 8h à 21h. SAMEDI: 8h à 17h (FERME DE 12h à 13h.)



Une très bonne raison pour venir manger chez...